



Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou



Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

Département des Sciences Commerciales

Mémoire de fin d'étude

En vue de l'obtention du diplôme de master en Sciences commerciales

Option : Finance et commerce international

Thème

L'impact des IDE sur la croissance économique en Algérie

*Étude comparative entre le secteur hydrocarbures et les
secteurs hors hydrocarbures*

Réalisée par :

M^r CHAIR Abderrahmane

Mr MIMOUNI Azouz

Dirigé par :

M^{me}. AKLI Zakia

Devant le jury composé de:

- **Président :** Mr MOUZAOUI ZAKI
- **Rapporteur :** Mme. AKLI Zakia
- **Examineur :** KADEM SAFIA

Promotion 2023/2024

Remerciements

Nos grands remerciements vont, tout d'abord à dieu tout puissant de nous avoir donné la force et la volonté de réaliser ce travail.

Nos sincères remerciements vont ensuite à notre promotrice **Mme AKLI Zakia** qui a porté intérêt à notre thème, et nous a soutenus tout au long de ce travail.

Nous sommes reconnaissants à tous les enseignants de l'université Mouloud MAMMERY pour l'aide qu'ils nous ont préconisée.

À toute personne ayant participé de près ou de loin à l'accomplissement de ce modeste travail.

Merci

Dédicace

Je dédie mon travail :

- A mes chers parents.

Aucune dédicace ne saurait être assez éloquente pour exprimer ce que vous méritez pour tous vos sacrifices, pour leur patience, leur soutien, et leur encouragement, et j'espère être toujours à la hauteur de vos espérances que dieu vous garde et vous procure santé, bonheur et longue vie.

- A ma chère sœur
- A mes frères

Et à tous ceux qui j'ai connus, et qui reconnaitrons. A tous ceux que j'aime et ceux qui m'aiment.

Azouz

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à tous ceux qui me sont chers,

➤ A MES CHÈRES PARENTS

Que ce travail soit l'expression de ma reconnaissance pour vos sacrifices consentis, votre soutien moral et matériel que vous n'avez pas cessé de prodiguer. Vous avez tout fait pour mon bonheur et ma réussite. Que dieu vous préserve en bonne santé et vous accorde une longue vie.

- A mon cher frère,
- A mes chères sœurs.
- A mes oncles et mes tantes.

Je vous dédie ce travail en témoignage des liens solides et intimes qui nous unissent et pour vos soutiens et encouragements.

- A toute ma famille
- A tous ceux que j'aime et qui respectent

ABDERRAHMANE

Liste des abréviations

IDE	Investissements directs étrangers
FMN	firmer multinationales
PNUD	Programme des nations unies pour le développement humain(PNUD)
PIB	produit intérieur brut
ANDI	Agence Nationale de Développement de l'Investissement
CNI	Conseil National de l'Investissement
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
TAP	Taxe sur l'activité professionnelle
SCF	Système comptable et financier
IBS	impôt sur le bénéfice des sociétés (
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
USD	United States Dollar (Dollar des États-Unis

Sommaire

Sommaire

Introduction général

CHAPITRE I : généralités sur les IDE

Section 01 : Les IDE : Définitions et Concepts Théoriques5

Section 02 : Fondements Théoriques des IDE10

Section 03 : Déterminants des Investissements Directs Étrangers14

Chapitre II : L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesure incitatives

Section 01 : Contexte économique de l'Algérie depuis l'indépendance a nos jours21

Section 02 : Mesures incitatives pour l'attraction des investissements étrangers en Algérie 27

Chapitre III : Evolution et impact des IDE sur la croissance économique en Algérie

Section 01 : L'évolution des IDE en Algérie56

Section 02 : Impact des IDE sur la croissance économique par secteur d'Activité65

Conclusion générale82

Bibliographie.

Liste des tableaux.

Liste des figures.

Table des matières.

Résumé.

Introduction générale

Introduction générale

La croissance économique est un objectif fondamental pour toutes les nations, qu'elles soient développées ou en développement. Elle est généralement définie comme une augmentation soutenue et à long terme de la production de biens et de services dans un pays, mesurée par des indicateurs comme le produit intérieur brut (PIB). La croissance économique est essentielle pour l'amélioration du niveau de vie, la réduction de la pauvreté, la création d'emplois, ainsi que pour le développement des infrastructures et des services sociaux. À l'échelle mondiale, cette croissance est influencée par plusieurs facteurs, tels que les ressources naturelles, la productivité du travail, les politiques économiques et les investissements.

Parmi ces moteurs de la croissance, les Investissements Directs Étrangers (IDE) jouent un rôle crucial. Les IDE sont des investissements réalisés par une entreprise ou un individu d'un pays dans des activités économiques d'un autre pays. Ils permettent aux pays récepteurs de bénéficier de capitaux étrangers, d'accéder à de nouvelles technologies, d'améliorer leurs infrastructures, et de favoriser les transferts de compétences. En effet, les IDE sont souvent perçus comme un levier de croissance pour les pays en développement, leur offrant une opportunité d'accroître leur capacité productive, d'améliorer leur compétitivité, et de renforcer leur intégration dans l'économie mondiale. Les pays qui réussissent à attirer des IDE peuvent également diversifier leurs économies et se prémunir contre les fluctuations des marchés mondiaux.

Au niveau mondial, les flux d'IDE ont considérablement augmenté au cours des dernières décennies, principalement en raison de la mondialisation et de la libéralisation des marchés. Les multinationales cherchent à étendre leurs activités dans de nouveaux marchés, à exploiter des ressources disponibles dans des pays étrangers, et à profiter des opportunités de croissance offertes par les économies émergentes. Par ailleurs, les pays récipiendaires des IDE adoptent des politiques incitatives pour attirer ces flux de capitaux, en offrant des avantages fiscaux, des réformes réglementaires, et des garanties juridiques afin de créer un environnement favorable aux investisseurs étrangers.

L'Algérie, une économie en développement fortement dépendante des hydrocarbures, a saisi l'importance des IDE pour stimuler sa croissance économique. Depuis son indépendance en 1962, le pays a fait face à plusieurs défis économiques, dont une dépendance

Introduction générale

excessive au secteur pétrolier et gazier, une diversification insuffisante de l'économie, et des infrastructures qui nécessitent des investissements significatifs. Pour répondre à ces défis, l'Algérie a cherché à attirer davantage d'investissements étrangers afin de financer des projets de développement dans divers secteurs, notamment l'industrie, les infrastructures, les énergies renouvelables, et l'agriculture. Perçus comme un vecteur clé de modernisation de l'économie algérienne, en apportant des capitaux, des technologies de pointe, et des connaissances techniques, le pays cherche à accroître son attractivité pour ces investisseurs en intégrant des chaînes de valeur globales et en augmentant sa participation dans les marchés régionaux, et a mis en place plusieurs mesures incitatives dans le but d'appuyer cette attractivité.

De cela en découle une problématique à laquelle nous cherchons à répondre de manière claire :

Quel est l'impact des Investissements Directs Étrangers (IDE) sur la croissance économique de l'Algérie, en tenant compte des évolutions contextuelles et des mesures incitatives mises en place pour attirer ces investissements ?

Afin de bien structurer notre travail de mémoire, et pour répondre à notre problématique, nous avons posé les questions secondaires suivantes :

1. Quels sont les différents types d'IDE et leurs rôles théoriques dans le développement économique des pays récepteurs ?
2. Quel est le rôle des politiques publiques algériennes dans l'attraction des IDE, et comment ces politiques ont-elles évolué au fil du temps ?
3. Comment l'évolution du contexte économique global a-t-elle influencé l'attractivité des IDE pour l'Algérie ?
4. Quels secteurs économiques en Algérie bénéficient le plus des IDE ?
5. Comment les IDE ont-ils impacté la création d'emplois et le développement des compétences en Algérie ?
6. Quelles sont les principales barrières ou défis rencontrés par les investisseurs étrangers en Algérie, malgré les mesures incitatives ?

❖ Hypothèses

Nous avons élaboré trois hypothèses fondamentales en réponse à notre problématique centrale, qui structurent l'ensemble de notre recherche :

- **Hypothèse 01** : les mesures incitatives mises en place par le gouvernement algérien sont insuffisantes pour attirer un volume significatif d'IDE, ce qui limite leur impact potentiel sur la croissance économique.

- **Hypothèse 02** : les IDE sont concentrés dans certains secteurs spécifiques en Algérie, ce qui entraîne des disparités dans leur contribution à la croissance économique. Certains secteurs, en raison de leur attractivité ou de leur potentiel de développement, bénéficient plus des IDE, tandis que d'autres en reçoivent moins, ce qui crée des déséquilibres dans les effets économiques globaux.

- **Hypothèse 03** : les IDE ont contribué à améliorer les infrastructures et les conditions de marché en Algérie, mais les bénéfices pour la croissance économique sont entravés par des facteurs institutionnels et structurels locaux.

❖ Structure de travail

Cette étude est organisée en trois chapitres. Le premier chapitre, intitulé « Généralités sur les Investissements Directs Étrangers (IDE) », se divise en trois sections : la définition et le concept théorique des IDE, les fondements théoriques des IDE, et les déterminants des investissements directs étrangers.

Le deuxième chapitre, intitulé « L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesures incitatives », est composé de deux sections. La première section examine le contexte économique de l'Algérie depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, tandis que la seconde section aborde les différentes mesures incitatives mises en place pour attirer les investissements étrangers en Algérie. Ce chapitre vise à comprendre comment les IDE ont été intégrés dans les stratégies économiques algériennes au fil du temps.

Le troisième et dernier chapitre, intitulé « L'évolution et l'impact des IDE sur la croissance économique en Algérie », se divise également en deux sections. La première section traite de l'évolution des IDE en Algérie, et la deuxième section analyse leur impact sur la croissance économique.

Introduction générale

❖ **Choix et intérêt du sujet de recherche**

Le choix du sujet de recherche sur les Investissements Directs Étrangers (IDE) s'inscrit pleinement dans le cadre de notre spécialité en finance et commerce international. L'intérêt pour ce sujet découle de l'importance croissante des IDE dans le contexte économique mondial et leur rôle dans le développement économique des pays.

L'étude des IDE permet de mieux comprendre leurs diverses formes, leur impact sur les économies en transition et en développement, ainsi que les facteurs déterminants influençant leur attractivité. Notre travail de recherche se concentre particulièrement sur l'Algérie, qui, dans sa quête de croissance et de développement économique a mis en place des politiques pour encourager les IDE. L'objectif de notre étude est d'évaluer l'efficacité de ces politiques et leur impact réel sur le développement économique national.

❖ **Méthodologie de recherche**

Notre méthodologie de recherche peut être qualifiée de documentaire et d'analyse secondaire. La recherche s'appuie principalement sur la collecte de données secondaires. Les principales sources incluent des apports institutionnels produits par des institutions financières internationales, principalement la Banque Mondiale ; des études académiques, telles que des articles de recherche, thèses, et publications scientifiques fournissant des analyses approfondies des IDE en Algérie ; et des statistiques économiques sur les flux d'IDE disponibles dans des bases de données économiques et financières à l'exemple plateforme en ligne Statistes.

Ensuite, notre analyse comprend trois types d'analyse complémentaires : une analyse descriptive des flux d'IDE, des tendances historiques, et des variations sectorielles au fil du temps ; une analyse comparative des données d'IDE entre différentes périodes et avec d'autres pays pour évaluer la position relative de l'Algérie, et enfin une analyse interprétative qui relie les données au contexte économique et aux mesures incitatives mises en place. Elle permet de comprendre les facteurs influençant l'évolution des IDE, d'évaluer leurs effets sur la croissance économique et le développement sectoriel, et de formuler des recommandations pour améliorer l'attractivité des IDE en Algérie.

Introduction générale

❖ Difficultés rencontrés

Parmi les difficultés rencontrées, l'accès aux statistiques officielles sur les IDE en Algérie a été particulièrement limité en raison de contraintes logistiques. En effet, les principaux organismes officiels susceptibles de fournir les données nécessaires, tels que le Ministère des finances, l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI), et l'Office National des Statistiques (ONS), se trouvent à Alger. Bien que la distance géographique de notre région à Alger soit relativement courte, le manque de moyens a rendu difficile la possibilité de se déplacer pour collecter ces informations directement auprès de ces organismes officiels.

En conséquence, nous avons dû nous appuyer principalement sur des sources secondaires disponibles en ligne et des publications académiques. Nous déplorons cette situation car les données spécifiques que nous n'avons pas pu obtenir auraient significativement enrichi notre analyse et permis une évaluation plus approfondie de notre sujet d'étude.

Chapitre I :
Généralités sur les IDE

Introduction

L'Investissement Direct Étranger (IDE) représente l'un des aspects les plus saillants de la globalisation, avec des implications majeures tant pour les nations développées que pour celles en développement. Il constitue une priorité pour de nombreux pays à travers le monde, résultant de l'interconnexion entre les objectifs d'internationalisation des entreprises et les efforts des gouvernements pour attirer les flux de capitaux étrangers. Ces investissements, auparavant perçus comme des outils de domination, sont désormais considérés comme des vecteurs cruciaux de transfert de technologie et d'innovation. L'économie mondiale a évolué vers un paysage caractérisé par le libre-échange et la libre circulation des capitaux et des biens, où les IDE sont reconnus comme un nouveau levier pour stimuler la croissance économique.

Dans la première partie de ce chapitre, nous proposerons une définition des IDE, en nous appuyant sur diverses sources, notamment l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) et le Fonds Monétaire International (FMI). Nous aborderons également les différentes formes et structures des IDE, ainsi que leurs enjeux associés.

La deuxième partie examinera les diverses approches théoriques des IDE, tandis que la troisième section se penchera sur les facteurs déterminants de ces investissements.

Section 01 : Les IDE, Définitions et Concepts Théoriques

1. Les différentes définitions données aux IDE

1.1. *Définition selon la CNUCED et FMI :*

Les investissements directs étrangers sont définis comme des investissements effectués dans un pays par des entités étrangères, soit en créant une nouvelle entreprise, soit en acquérant une entreprise existante, soit en augmentant leur participation dans une entreprise déjà établie, dans le but d'établir une relation durable avec le pays d'accueil.¹

¹ - CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) : "Investissement Direct Étranger dans le Monde 2022", page 10.

1.2. Définition selon l'OCDE :

L'investissement direct international (IDI) est une catégorie d'investissement motivé par la volonté d'une entreprise résidente d'une économie (investisseur direct) d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise (entreprise d'investissement direct) qui est résidente d'une autre économie. La notion d'intérêt durable implique l'existence d'une relation de long terme entre l'investisseur direct et l'entreprise d'investissement direct et l'exercice d'une influence significative sur la gestion de l'entreprise. L'existence de cette relation est établie dès lors qu'un investisseur résident d'une économie possède, directement ou indirectement, au moins 10 % des droits de vote d'une entreprise résidente d'une autre économie.²

1.3. Définition selon des experts du FMI :

Les investissements directs étrangers représentent des investissements dans une entreprise ou un actif dans un pays étranger, créés dans le but d'établir une influence significative ou un contrôle de gestion dans cette entreprise ou cet actif.³

2. Les forme des IDE

Il existe plusieurs possibilités d'investir directement qui correspondent aux moyens financiers des grandes firmes on en distingue⁴ :

2.1. L'investissement Greenfield

Un investissement Greenfield, également connu sous le nom de création ex-nihilo, se produit lorsqu'une entreprise multinationale décide de s'implanter dans un pays en développement afin d'y construire de nouvelles installations telles que des usines ou des magasins. Ces types d'investissements sont souvent encouragés par les pays d'accueil car ils représentent une source majeure de transfert de technologie, de savoir-faire et de création d'emplois. Historiquement, cette approche a été largement adoptée par les filiales américaines, japonaises et européennes, dominant le paysage des investissements directs étrangers jusqu'aux années 1970, tant dans les pays développés que dans les pays en développement.

²OCED (GLOSSAIRE DE L'INVESTISSEMENT DIRECT INTERNATIONAL) : 4ième Édition de la Définition de référence de l'OCDE de l'investissement direct international page 9

³FMI (Fonds Monétaire International) : "Investissements Directs Étrangers et Croissance Économique", par Jean-Pierre Bardou, page 25

⁴Les formes et les stratégies des IDE « Climat des affaires et attractivité des IDE en Algérie » .Par Le Chiffre. D Affaires On Avr 5, 2021

2.2. Partenariat

Le partenariat, représente une forme de collaboration à long terme entre des entreprises distinctes, visant à : renforcer la situation financière, accéder plus facilement aux sources de financement externes. concrétiser des projets d'investissement conjoints, encourager l'innovation et l'amélioration des pratiques de gestion et de développement, favoriser la compréhension mutuelle des cultures d'entreprise, intégrer des compétences en gestion supplémentaires pour répondre aux demandes des clients tout en adoptant des gammes de produits plus performantes, et consolider les positions sur le marché en augmentant la compétitivité.

2.3. Joint-ventures

La joint-venture, appelée aussi coentreprise aux entreprises communes, est une forme de coopération entre entreprises dans laquelle deux ou plusieurs sociétés passent un accord sous forme de contrat dans le but de réaliser un projet particulier tout en mettent leurs technologies, leurs connaissances ou leurs ressources en commun et en partageant les bénéfices et les risques. Chacun des sociétés amènera les ressources essentielles à la réalisation de l'objectif assigné.

2.4. La cession de licence

Elle, consiste un accorde (contrat) par lequel les entreprises concèdent définitivement ou temporairement à un tiers, le droit de vendre et de fabriquer des produits dont l'entreprise cédante détient la marque, les brevets et/ou le savoir- faire. Cette cession permet l'accès à une technologie du concédant, d'une licence au concessionnaire pour une durée déterminée dans le temps, et elle est rémunérée par le versement des redevances qui correspondent généralement à un pourcentage des ventes. Cette technique est intéressante dans le cas où il est difficile pour l'entreprise de pénétrer un marché à cause de taxes à l'importation élevées ou de contraintes réglementaires ou simplement parce que le marché est culturellement éloigné du marché domestique

2.5. Franchises

La franchise est une forme de commerce définie par un contrat ou un accord commercial et juridique entre le franchiseur et un franchisé, donc c'est une concession de droit d'utiliser une marque ou une enseigne commerciale, un savoir-faire pour vendre et commercialiser des produits ou des services déterminés et ceci pour une durée de temps

limitée et en contrepartie d'un paiement. Dans cette forme d'investissement, la technologie est considérée comme un actif, il s'agit d'achat de droit d'utilisation puisque la technologie reste la propriété du vendeur.

2.6. La succursale

La succursale est l'établissement commercial autonome et durable d'une société à l'étranger. Elle n'a pas de personnalité morale propre. Elle représente la volonté de l'entreprise à se fixer dans les pays étrangers. Son rôle est d'informer la société mère par l'envoi de rapports ou études de marché, ou de gérer sur places les commandes et le service après ventes. Elle ne peut en aucun cas signer des contrats, émettre des factures, ou avoir une activité économique.

3. Structure des IDE

Distingue deux types de structures des IDE ; Horizontal et Verticale⁵

3.1. Horizontale (orientée vers le marché local)

La multinationale horizontale reproduit, dans le pays étranger, un processus de production similaire à celui de la maison-mère dans son pays d'origine. Markusen et Venables (1998) soulignent que l'IDE de type horizontal va réduire les flux commerciaux. En effet, quand la multinationale installe une filiale, la production locale remplace les exportations. Pour ces auteurs, les multinationales choisissent les IDE horizontaux dans les cas où les coûts d'exportation excèdent les coûts de l'implantation à l'étranger et privilégient cette stratégie pour s'implanter dans des pays de grande taille afin, d'une part, de réduire les coûts fixes d'installation et, d'autre part, de réaliser des économies d'échelle. Le coût relatif de la production à l'étranger dans le cas d'un IDE horizontal par rapport à celui du produit importé depuis la base nationale de l'entreprise dépendrait en particulier du coût du commerce, du coût du transport, des barrières commerciales (tarifaires ou non) et des économies d'échelle dont peuvent disposer les unités de production dans les pays étrangers.

L'objectif des multinationales verticales est de tirer avantage des différences internationales sur chacune des phases de la chaîne de valeur (en termes de coût ou de

⁵ Les stratégies d'internationalisation des entreprises françaises et des entreprises allemandes : deux modèles d'entrée opposés Pierre-André Buigues, Denis Lacoste Dans Annales des Mines - Gérer et comprendre 2016/2 (N° 124), pages 52 à 61

qualité des facteurs) en spécialisant les unités de chaque pays sur un stade particulier du processus de production

3.2. Verticale (orientée vers l'exportation)

L'IDE vertical stimule les échanges internationaux. Dans le cas du modèle vertical, il existe ainsi une plus grande complémentarité entre le commerce et l'IDE. Head et Ries (2001) ont également montré que la productivité de la maison-mère intervient dans la décision d'investir à l'étranger sous la forme d'un IDE vertical. Dans ce cas, les déterminants essentiels de la localisation des unités de production de type vertical à l'étranger sont le coût unitaire du travail, les spécificités du marché du travail et le niveau des qualifications dans le pays hôte.

Les multinationales qui privilégient les IDE de type vertical vont donc plutôt importer des biens intermédiaires, qui vont être ensuite intégrés dans des opérations d'assemblage réalisées sur le territoire national. Au contraire, les entreprises qui privilégient les investissements directs à l'étranger de type horizontal importent moins de biens intermédiaires et davantage de produits finis

4. Les avantages des IDE

Les investissements directs étrangers (IDE) contribuent à la construction des avantages comparatifs d'une économie⁶. Il est donc essentiel pour les États de préserver ces avantages comparatifs en favorisant l'ancrage de ces investissements, c'est-à-dire leur durabilité. Cela peut être réalisé en encourageant la création d'interdépendances entre les entreprises étrangères et les producteurs locaux, par le biais d'échanges commerciaux, de coopération technologique, etc. Les IDE jouent un rôle crucial dans le transfert de technologie, ce qui est essentiel pour le développement et l'élévation des industries vers des productions à plus forte valeur technologique ou haut de gamme. Ils permettent également aux entreprises de mondialiser leurs processus de production, ce qui se traduit par ce qu'on appelle la "mondialisation productive". La décision d'investir à l'étranger est généralement motivée par :

- ✓ La recherche d'une fiscalité avantageuse ;

⁶Ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, « Les investissements directs étrangers dans le monde : Benchmarking », Direction Générale de l'Intelligence économique, des Etudes et de la Perspective, Document n°15/DIEEP, Août, 2010, pp.8-9.

- ✓ La qualité des infrastructures ou le niveau de qualification et/ou du coût des travailleurs du pays d'accueil.
- ✓ Les « effets d'agglomération » (les entreprises s'implantent à proximité d'autres entreprises).

Section 02 : Fondements Théoriques des IDE

Dans cette section, nous examinerons plusieurs théories qui abordent les investissements directs étrangers et le processus d'internationalisation des entreprises.

1. Théorie de l'imperfection du marché

Un marché imparfait se caractérise par un déséquilibre entre les entreprises ayant des ressources suffisantes et celles qui en manquent. ⁷

Cette disparité peut inciter les entreprises à investir à l'étranger pour contrer les désavantages et les faiblesses qu'elles rencontrent sur les marchés étrangers.

Parmi les obstacles à l'implantation à l'étranger, on peut citer :

- **Coûts des opérations à distance** : frais de déplacement, communication, etc.
- **Manque de connaissance** : lois, coutumes, langues, etc.
- **Désavantages territoriaux** : éloignement du marché, etc.

Pour surmonter ces obstacles et rivaliser avec les concurrents locaux, l'entreprise doit posséder des avantages spécifiques ou monopolistiques qui compensent son manque de connaissance du marché étranger.⁸

En 1960, Hymer a développé l'idée des "avantages spécifiques". Il a soulevé le paradoxe suivant : comment une entreprise peut-elle rester compétitive face aux entreprises locales en s'implantant à l'étranger et en assumant des coûts de délocalisation ? La réponse réside dans les "avantages spécifiques" dont elle dispose.

Ces "avantages spécifiques" peuvent être de différents types :

- ❖ Technologies

⁷-Guillaume Shier et Olivier Meir, « Les entreprises multinationales », Dunod, 2005, P 19

⁸Michel Rainelli, « Stratégies des entreprises face à la mondialisation », Ed management et société, 1999, P 49

- ❖ Ressources en capital
- ❖ Economies d'échelle
- ❖ Différenciation des produits
- ❖ Ressources de gestion

Ces avantages permettent à l'entreprise étrangère de : Compenser le manque de connaissance du marché local, Surmonter les coûts d'implantation à l'étranger, Rivaliser avec les entreprises locales sur leur propre territoire

2. Théorie de l'optimisation du cycle de vie des produits

La théorie du cycle de vie du produit⁹ explique pourquoi les biens, initialement produits dans les pays développés, finissent par être fabriqués à moindre coût dans les pays en développement et ensuite exportés vers leurs pays d'origine.

En 1966, l'économiste américain Raymond Vernon (1913-1999) a montré que le choix de la firme entre l'exportation, la production à l'étranger et l'accord de licence dépend de la phase du cycle de vie dans laquelle se situe le produit.¹⁰

Le cycle de vie comporte quatre phases ;

2.1. Lancement : Dans cette phase initiale, le produit est introduit sur le marché domestique. Les entreprises investissent souvent dans la recherche et le développement pour créer des produits innovants. Les premières ventes sont généralement limitées et le produit nécessite une mise en marché intensive.

2.2. Croissance : Au cours de cette phase, la demande pour le produit commence à croître rapidement. Les entreprises investissent dans l'expansion de la production pour répondre à cette demande croissante. Les stratégies de marketing peuvent être ajustées pour cibler de nouveaux segments de marché et élargir la base de clients.

2.3. Maturité : La phase de maturité est caractérisée par une croissance plus lente de la demande domestique. À ce stade, le produit a atteint un niveau élevé de

⁹ La stratégie horizontale ou de marché Climat des affaires et attractivité des IDE en Algérie Par Le Chiffre. D Affaires On Avr 6, 2021

¹⁰Vernon, R. (1966). International investment and international trade in the product cycle. Quarterly Journal of Economics, 80(2), 190-207.

reconnaissance sur le marché national. Les entreprises peuvent commencer à rechercher des opportunités sur les marchés étrangers pour maintenir la croissance des ventes.

2.4. Déclin : Dans cette dernière phase, la demande pour le produit sur le marché domestique commence à décliner. Cependant, les entreprises peuvent encore maintenir la production en exploitant les marchés étrangers où la demande peut-être plus forte. Des stratégies telles que la diversification des produits ou la recherche de nouveaux marchés internationaux peuvent être adoptées pour prolonger la durée de vie du produit.

3. Théorie éclectique de Dunning

La théorie développée par Dunning¹¹ (1977) représente une première contribution majeure à l'analyse des flux d'investissements internationaux dans les années 1970, même si la première entreprise multinationale a été fondée au milieu du XVIIe siècle sous le nom de «East India Compagnie ». La théorie éclectique est conçue comme une synthèse des théories de l'internationalisation et de la théorie des coûts de transaction, dont chacune ne fournit que des explications partielles sur la localisation des entreprises. Dans cette approche, Dunning s'est inspiré des travaux de Hirsch (1976) sur l'arbitrage opéré par une entreprise entre les trois modes de développement des marchés étrangers : soit l'investissement direct étranger, soit l'exportation ou la vente sous licence. En distinguant les différents coûts associés à chaque modalité, la simple comparaison de ces coûts détermine le choix de la modalité la plus rentable pour l'entreprise.

L'approche de Hirsch suppose donc une information parfaite sur tous les coûts, ce qui ne peut pas être le cas à l'échelle mondiale en raison de la grande asymétrie coûts-bénéfices. De plus, cette approche, qui s'inscrit dans des modèles statiques (non stratégiques), ne considère que le choix d'une entreprise isolée pour laquelle seuls les coûts jouent un rôle dans la décision de localisation.

Dans ce cadre d'arbitrage, Dunning (1981) construit un modèle simple à deux pays dans lequel les entreprises choisissent entre trois méthodes de pénétration des marchés étrangers (IDE, licences ou exportations). Ce choix est fait en fonction des trois types d'avantages dont doit disposer une entreprise pour s'internationaliser et résumés dans le paradigme OLI.

¹¹<https://www.eurofiscalis.com/lexiques/modele-de-dunning/>consulté le 20/08/2024 à 18h20

Chapitre I : Généralités sur les IDE

➤ **Ownership advantage (O)** qui se traduit par la possession d'un actif spécifique ou avantage spécifique de la firme. C'est un produit ou une technologie dont les autres firmes ou sociétés ne disposent pas ou n'y ont pas accès (brevet, marques, secrets commerciaux, etc.) ;

➤ **Location advantage (L)** qui signifie que l'actif doit être durable pour l'entreprise de l'exploiter à l'étranger plutôt que dans le pays d'origine. C'est un avantage de la localisation à l'étranger. Il s'agit ici de rechercher les débouchés qui minimisent les coûts de production, de commercialisation, etc

➤ **Internalization advantage(I)** qui s'explique par le fait qu'il y a moins d'avantage à sous-traiter qu'à exploiter soi-même cet actif spécifique. C'est un avantage à l'internalisation, en vue de contourner ou d'éviter le risque lié à la vente de technologie aux autres firmes pour ne pas s'exposer à la concurrence.

Ainsi, le choix de la modalité de pénétration du marché étranger est fonction de la conjonction entre ces trois types d'avantages. En effet, une implantation à l'étranger par le biais des IDE n'est possible que si les trois avantages spécifiques (O, L et I) sont réunis. En revanche, si l'avantage des coûts à la localisation L n'existe pas en présence des deux autres avantages O et I, la firme préfère exporter vers les marchés étrangers. La vente de licence sera le choix le plus favorable si elle ne détient qu'un avantage au niveau de l'industrie O.

Tableau N° 01 : Choix des modalités d'implantation selon la théorie éclectique

Avantage Mode de Pénétration des M	SPECIFIQUE (O)	LOCALISATION (L)	INTERNATIONALISATION (I)
INVESTISSEMENT DIRECT	OUI	OUI	OUI
PRODUCTION OU VENTE SOUS LICENCE	OUI	NON	OUI
EXPO / IMPO	OUI	NON	NON

Source: D'après John Dunning (1993), *Multinational Enterprise and the Global Economy*

Section 03 : déterminants des investissements directs étrangers

Pour expliquer les différences de performance des IDE entre les pays et déterminer pourquoi les entreprises investissent là où elles le font, il est nécessaire de comprendre comment les STN choisissent les lieux d'investissement. En général, l'IDE a lieu lorsque les entreprises combinent leurs avantages spécifiques en matière de propriété avec les avantages spécifiques à l'emplacement des pays d'accueil par le biais de l'internalisation, c'est-à-dire par le biais de transactions intra-entreprise plutôt que de transactions sans lien de dépendance. Trois grands facteurs déterminent où les STN investissent : les politiques des pays d'accueil, les mesures proactives que les pays adoptent pour promouvoir et faciliter l'investissement, et les caractéristiques de leurs économies

1. La stabilité politique

Une stabilité politique et un environnement sécurisé sont essentiels pour stimuler une croissance économique dynamique. L'infrastructure politique comprend les institutions publiques établies par les gouvernements pour encadrer les interactions économiques et sociales.

Il est crucial de se concentrer davantage sur les aspects de l'infrastructure politique susceptibles d'influencer les décisions d'investissement des entreprises multinationales.

En conséquence, une infrastructure politique favorable comprendrait un système juridique efficace, impartial et transparent garantissant la protection des droits de propriété et individuels, des institutions publiques stables, crédibles et transparentes, ainsi que des politiques gouvernementales favorables à des marchés libres et ouverts.

2. La stabilité économique

Les investisseurs considèrent souvent la stabilité économique comme l'un des principaux facteurs influençant leurs décisions d'investissement ¹². Les investisseurs étrangers examinent attentivement la stabilité de divers indicateurs tels que la croissance économique, le contrôle de l'inflation et la stabilité des taux de change.

Lorsque les autorités politiques ne parviennent pas à maintenir une atmosphère économique stable, caractérisée par des déséquilibres macroéconomiques tels qu'une

¹² ALAYA M, Politique d'attractivité des IDE et dynamique de croissance et de convergence dans les Pays du Sud Est de la Méditerranée. Cahier du GRETHAn° 2007 – 06, Juin 2007

inflation élevée, d'importants déficits publics ou une surévaluation du taux de change, les investisseurs étrangers sont réticents à allouer leurs capitaux à des projets présentant des rendements futurs incertains.

3. La politique de concurrence

Avec la libéralisation des investissements directs étrangers (IDE) et l'expansion des opérations des entreprises multinationales, le libre fonctionnement des mécanismes du marché devient de plus en plus crucial dans le choix des lieux d'implantation pour les entreprises étrangères dans le pays hôte.

En effet, la réduction ou la suppression des obstacles à l'entrée des IDE peut favoriser la fluidité des marchés nationaux et stimuler la concurrence. Cependant, si le marché du pays hôte devient concentré suite à l'arrivée de grandes entreprises multinationales, il existe un risque que celles-ci adoptent des pratiques anticoncurrentielles, notamment en entravant l'accès de nouveaux concurrents sur le marché dynamique.

4. Environnement juridique favorable aux IDE

Pour encourager les investisseurs à s'implanter à l'étranger, les pays doivent offrir aux entreprises multinationales une certaine stabilité juridique. Cette stabilité comprend plusieurs éléments essentiels :

- Minimisation des coûts liés aux litiges ;
- Protection des droits de propriété des investisseurs étrangers et garantie de bénéficier des mêmes droits que les investisseurs nationaux ;
- Possibilité de rapatriement des bénéfices et des capitaux en cas de liquidation ;
- Mise en place d'un marché de change libre ;
- Élaboration de programmes d'incitation à l'investissement basés sur une modulation transparente de divers avantages fiscaux et douaniers.

5. Autres déterminants de l'IDE :

5.1. La taille de marché

La taille et l'importance du marché dans le pays d'accueil, ainsi que ses perspectives de croissance, sont des éléments cruciaux pour attirer les investissements directs étrangers (IDE). La taille du marché est souvent évaluée à travers le produit intérieur brut (PIB) par

habitant. Plusieurs études ont démontré que l'augmentation du PIB est généralement corrélée à une augmentation des entrées d'IDE dans les pays hôtes. L'accroissement des revenus indique une expansion du marché et un pouvoir d'achat accru, ce qui attire davantage les investisseurs étrangers.¹³

5.2. Le capital humain

Le capital humain représente un pilier essentiel des conditions nécessaires pour qu'un pays attire efficacement des investissements étrangers. Il est crucial que la population atteigne un niveau minimal d'éducation. Alors que les ressources humaines ont traditionnellement été un critère d'attractivité, surtout dans les pays en développement, les multinationales accordent désormais une importance croissante à leur qualité. En effet, les techniques de travail évoluent vers des systèmes et des processus sophistiqués à haute valeur ajoutée.¹⁴

Le coût de la main-d'œuvre joue un rôle déterminant dans les investissements directs étrangers (IDE). Ainsi, des coûts de main-d'œuvre peu élevés incitent les entreprises multinationales à délocaliser leurs activités pour bénéficier de la disponibilité de ce facteur à moindre coût, notamment dans les pays en développement.

5.3. Les ressources naturelles

Le principal facteur déterminant dans les pays d'accueil réside dans la disponibilité des ressources naturelles. Les investissements étrangers sont principalement attirés par les pays qui disposent d'abondantes ressources naturelles, mais qui ne possèdent pas nécessairement le savoir-faire, le capital, les compétences et l'infrastructure nécessaires pour les exploiter et les commercialiser efficacement.

5.4. La croissance économique

La croissance économique peut jouer un rôle crucial pour les investisseurs potentiels. Elle est évaluée à travers des indicateurs de développement macroéconomique tels que le niveau de vie, le degré d'industrialisation, le taux d'ouverture, le taux de chômage et le niveau de qualification de la main-d'œuvre, etc.

¹³G-M. Gaëlle, «Economie Internationale », édition LEXTENSO, Paris, 2009, p.55.

¹⁴HindOuguenoune, « La politique de promotion et d'attraction de l'investissement en Algérie », Thèse de Doctorat, université paris 3 - Sorbonne nouvelle, 2015, p.96

Une croissance économique rapide dans un pays représente une opportunité d'expansion supplémentaire pour les investisseurs une fois qu'ils sont établis. En revanche, un développement faible ou en déclin peut indiquer un manque de dynamisme dans la taille du marché et la demande, ce qui peut se traduire par une rentabilité moindre des investissements.

5.5. Le climat des affaires

Les investisseurs étrangers ont pour principale préoccupation de garantir que l'avenir du pays soit suffisamment prévisible afin que leurs projets d'investissement ne soient pas compromis par des problèmes sociaux ou une instabilité politique. Le climat des affaires, qui englobe les politiques et les actions des pouvoirs publics, est un facteur déterminant dans le choix de localisation des entreprises. Il influence les opportunités de marché, ainsi que le désir des entreprises d'investir dans des activités productives, de créer des emplois et de développer leurs opérations. Les politiques gouvernementales et le comportement des autorités publiques ont une influence significative en raison de leur impact sur les coûts, les risques et les obstacles¹⁵

Le climat des affaires englobe à la fois les opportunités et les obstacles rencontrés par les investisseurs lorsqu'ils envisagent de créer une entreprise ou d'investir dans un pays donné.

Plusieurs paramètres sont pris en compte pour évaluer le climat des affaires d'un pays :¹⁶

A. La transparence

La transparence constitue un pilier fondamental d'un environnement économique stable et prévisible, favorisant la circulation des capitaux productifs. Elle concerne la connaissance des décisions et de leurs motivations, la manière dont elles sont prises, l'accès à l'information, ainsi que les coûts réels des projets : Selon l'OMC, l'engagement en faveur de politiques visant à améliorer la transparence envoie un signal positif aux investisseurs nationaux et étrangers quant à la volonté du gouvernement de promouvoir un climat propice et prévisible pour l'investissement. En retour, le pays concerné est perçu comme

¹⁵ Banque Mondiale, «Rapport sur le développement mondial 2005 : un meilleur climat d'investissement pour tout le monde ».

¹⁶ KACI CHAOUCH Titem, « les facteurs d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie : aperçu comparatif aux autres pays de Maghreb », mémoire pour obtenir le magister en sciences économiques, option : monnaie, finance, banque, université de tiziouzou, 2012, p65

plus favorable à l'investissement, ce qui entraîne une augmentation des flux d'investissement.¹⁷

B. La corruption

Vue leur taille, les administrations peuvent jouer un rôle déterminant dans la politique d'attractivité des IDE ; essentiellement par leur influence jugée importante et essentielle du point de vue des investisseurs étrangers et qui influencent considérablement leur choix d'implantation

¹⁷ Fatima BOUALAM. « Les Institutions et Attractivité des IDE », op cit. p15

Conclusion

En conclusion, il est clair qu'il n'existe pas de cadre théorique unifié pour expliquer la multinationalisation des entreprises. Ce chapitre n'a pas la prétention d'être une compilation exhaustive de toutes les théories qui ont tenté d'expliquer ce phénomène. Cependant, il met en lumière certains concepts et théories explicatifs des IDE. De plus, les entreprises multinationales restent le principal vecteur de ces investissements, notamment à travers le phénomène des fusions-acquisitions. Ainsi, la présence des entreprises dans un marché étranger est le résultat d'un arbitrage entre la localisation et la délocalisation, offrant des opportunités à court et à long terme

Chapitre 02 :

**L'attractivité des IDE en Algérie : contexte
économique et mesure incitatives**

Chapitre II : L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesures incitatives

Introduction

Après avoir analysé les concepts clés des investissements directs étrangers (IDE) dans le chapitre précédent, en mettant en lumière leur importance économique, leurs caractéristiques fondamentales et les différentes stratégies d'entrée sur les marchés étrangers. Ce chapitre vise dans une première section à analyser le contexte économique de l'Algérie depuis son indépendance jusqu'à nos jours, tandis que la seconde se concentre sur les mesures institutionnelles et réglementaires mises en place en Algérie pour encourager les IDE. Depuis les réformes économiques des années 1990, le pays a cherché à libérer son économie et à attirer les investisseurs étrangers à travers divers mécanismes et incitations. Nous examinerons comment la législation algérienne, notamment l'Ordonnance n°01-03 de 2001, a élargi les opportunités d'investissement tout en imposant des restrictions dans certains secteurs stratégiques. En outre, nous analyserons les efforts pour simplifier les procédures administratives, les avantages fiscaux proposés, et les conditions d'octroi de ces incitations. Cela nous permettra d'avoir une vue d'ensemble des principales règles et aides qui façonnent le climat d'investissement en Algérie.

Section 01 : Contexte économique de l'Algérie depuis l'indépendance à nos jours

Depuis son indépendance en 1962, l'Algérie a traversé des périodes économiques marquées par des changements radicaux et des défis majeurs. L'évolution économique du pays a été influencée par des politiques variées allant de la nationalisation des secteurs clés à la transition vers une économie de marché, en passant par des réformes structurelles et des ajustements face aux crises. Dans cette section, nous visons à analyser succinctement les principales phases du développement économique de l'Algérie, en commençant par la nationalisation et l'économie planifiée des premières années post-indépendance, à la restructuration et la crise économique des années suivantes, jusqu'à la période de transition vers le marché et les réformes entreprises jusqu'à aujourd'hui. L'analyse des crises récentes et des initiatives récentes entre 2014 et 2023 offre un aperçu de la manière dont l'Algérie a tenté de s'adapter aux fluctuations du marché mondial du pétrole et de préparer un avenir moins dépendant de ses ressources pétrolières.

Chapitre II : L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesures incitatives

1. Nationalisation et économie planifiée (1962-1978)

La période 1962–1971 de l'économie algérienne est marquée principalement par la nationalisation des secteurs clés de l'économie et la création d'entreprises publiques ainsi que la mise en place d'un processus de planification centralisée, la création d'une structure industrielle ainsi que le parachèvement des institutions publiques. L'année 1966 a été marquée par la nationalisation des mines et des compagnies d'assurances étrangères et la signature d'accords de coopération avec la France, tandis que l'année 1971 a été marquée par la nationalisation des hydrocarbures avec l'acquisition par l'État de 51 % des avoirs des sociétés pétrolières françaises présentes en Algérie. En novembre de la même année le gouvernement a lancé la « révolution agraire » et la « gestion socialiste des entreprises » (GSE).¹⁸

2. Crise et restructuration (1979-1987)

Au début des années 1980, l'économie algérienne commence à être restructurée, et l'aggravation de la crise économique en Algérie à la suite du choc pétrolier dès 1986. La baisse régulière du prix du brut amorcé à la mi-1985 s'accélère brutalement en 1986. Le niveau des prix atteint son plancher et dévoile brutalement les dysfonctionnements structurels de l'économie algérienne. La chute des prix du pétrole de 40 % réduit à néant les illusions de puissance du potentiel industriel algérien et révèle la dépendance et la fragilité d'un système construit sur la seule performance du secteur des hydrocarbures.¹⁹

3. Crise économique et ajustement (1988-1993)

La baisse du prix des hydrocarbures de 1985 à 1987 a eu des conséquences sur le plan social et économique du pays. La crise politique de 1988, les résultats des élections de 1991 et leur annulation plongèrent le pays dans une période très difficile d'insécurité et de désordre économique, l'obtention d'une aide financière du FMI et les mesures qui lui sont associées ont renforcé l'urgence des réformes.

¹⁸ Aïssaoui, Ali. *Algeria: The Political Economy of Oil and Gas*. Oxford Institute for Energy Studies, 2001.

¹⁹ Idem.

Chapitre II : L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesures incitatives

En 1993, les exportations algériennes se constituaient à plus de 98 % d'hydrocarbures, le pays dépendait à 80 % de l'extérieur sur le plan alimentaire et à 90 % pour les médicaments.

Les difficultés de fonctionnement de l'industrie algérienne ont été croissant depuis 1986 marqué par le troisième choc pétrolier qui a violemment privé l'État de plus d'un tiers de ses ressources en devises. Ainsi, ce manque provoquera des conséquences sur le plan social et économique du pays. À l'époque l'État a préféré recourir à l'endettement extérieur pour maintenir le niveau de vie de la population et de la nomenclature liée aux contrats d'importations, les décideurs algériens n'ont fait qu'aggraver une situation déjà très fragile. Le service de la dette durant la période 1989-1993 a toujours absorbé plus de 70 % des ressources de l'Algérie. En 1993, elle dépasse les 80 %. Par conséquent, le fonctionnement de l'économie et la satisfaction des besoins vitaux de la population ont été de moins en moins bien assurés et la dette a continué de grossir.

Les interdictions sur certains produits d'importation ont entraîné le peu d'industrie du pays à une baisse continue de la production et une détérioration flagrante des outils de production. La situation financière des entreprises publiques (constituant plus de 90 % de la production algérienne) s'est aussi profondément détériorée. Bien qu'en 1990, il y a eu des tentatives de libéralisation économique sous le gouvernement de Mouloud Hamrouche qui sera vite remise en cause par ses successeurs, l'Algérie n'aura ni attiré les investissements étrangers ni réussi à faire revenir les capitaux de l'émigration.²⁰

4. Transition à l'économie de marché en 1994

En 1994, l'Algérie a entrepris une transition vers l'économie de marché en adoptant un plan d'ajustement structurel imposé par le Fonds monétaire international (FMI). Cette réforme visait à stabiliser l'économie, réduire le déficit budgétaire et encourager les investissements étrangers. Cependant, cette transition a été marquée par des défis significatifs. La libéralisation rapide a entraîné une privatisation massive des entreprises publiques, ce qui a souvent conduit à des restructurations mal préparées et à des pertes d'emplois importantes. Les subventions aux produits de première nécessité ont été réduites,

²⁰ Lucile Provost, Comment a-t-on pu en arriver là ? Esprit, janvier 1995, p. 84.

Chapitre II : L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesures incitatives

provoquant une hausse des prix et une pression accrue sur les ménages les plus vulnérables.²¹ La récession économique qui en a résulté a eu un impact sur la stabilité économique et sociale. Le pays a traversé une période de grande instabilité politique et de violence intérieure, connue sous le nom de décennie noire. Cela a freiné les efforts de développement économique et a exacerbé les problèmes économiques²².

5. Réformes et diversification (1999-2014)

Depuis la fin des années 1990, l'Algérie a connu une période de relative stabilité politique et économique. Le gouvernement a mis en œuvre des réformes à travers des programmes quinquennaux (2000-2004, 2005-2009, 2010-2014, et 2015-2019)²³ sous la présidence de Bouteflika, visant à moderniser l'économie, diversifier les sources de revenus au-delà des hydrocarbures, moderniser les infrastructures, et améliorer les conditions de vie. Ainsi, de grands travaux d'infrastructure ont été lancés, avec des investissements dans les routes, les infrastructures portuaires et les logements. Cette évolution favorable a été facilitée par la hausse des prix du pétrole, comme illustré dans le graphique ci-dessous, qui a généré des revenus supplémentaires permettant de financer ces projets.

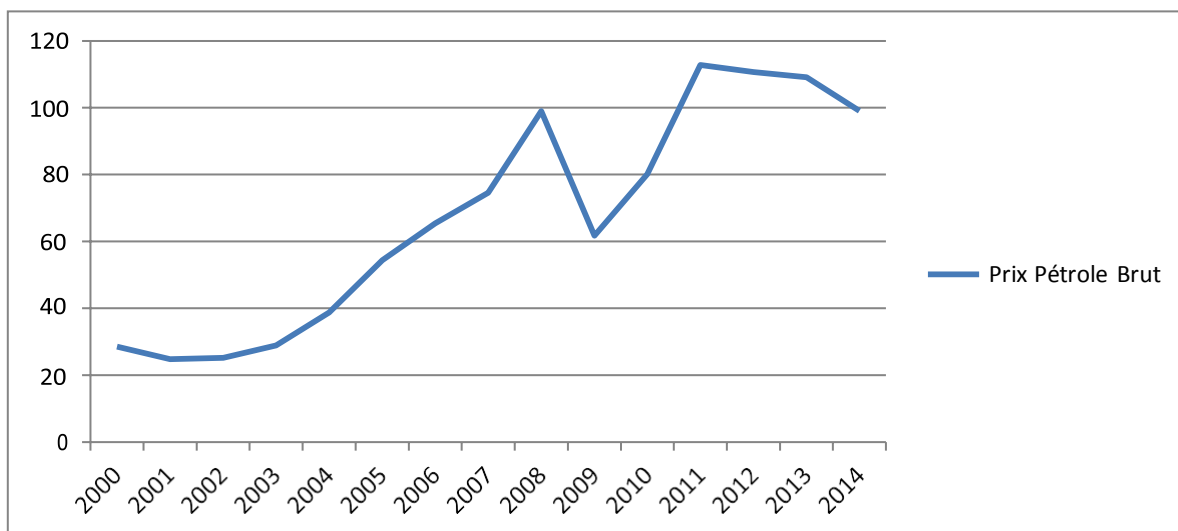
²¹ Ahmed Bouyacoub, « L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel », Printemps, 1977, p.77-85.

²² Louis Martinez, « Algérie : les nouveaux défis », colloque international à Alger sur « Le terrorisme international : le précédent algérien », 26-28 octobre 2002.

²³ Disponibles sur le lien https://www.badea.org/documents_fr.htm, consulté le 02/09/2024 à 14h13.

Chapitre II : L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesures incitatives

Graphique n°1 : Évolution du prix du pétrole sur la période 2000-2014



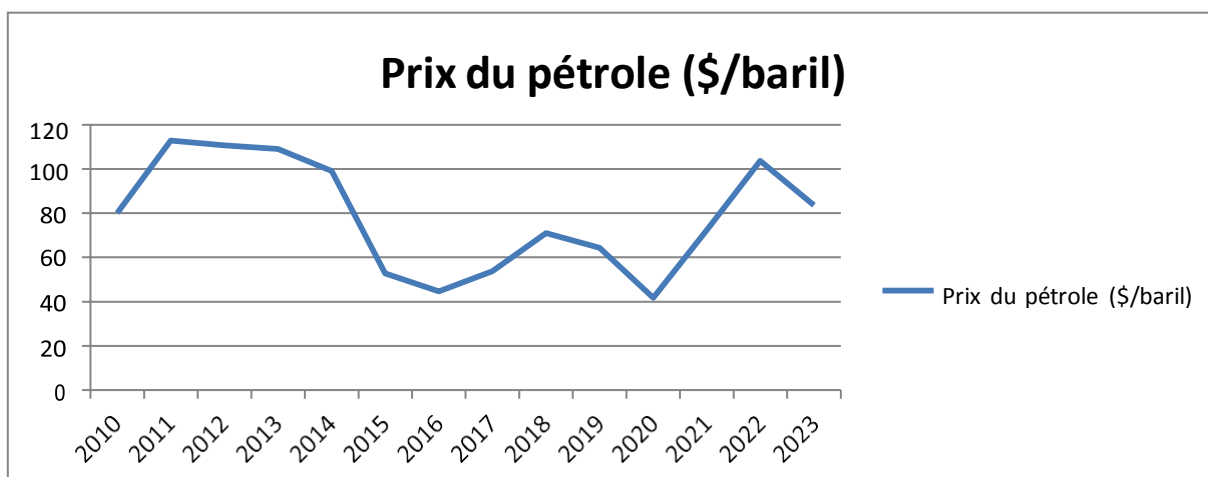
Source : nous-mêmes à partir des données du Ministère de l'Énergie et des Mines

6. Crises récentes et nouvelles orientations (2014-2024)

6.1. Chute des prix du pétrole et crise économique

Après un pic des prix du pétrole en 2014, une forte chute a eu lieu en 2015 et s'est poursuivie en 2016. Cette baisse a eu un impact direct sur les recettes d'exportation de l'économie algérienne, fortement dépendante des revenus pétroliers, et du volume des réserves de changes.

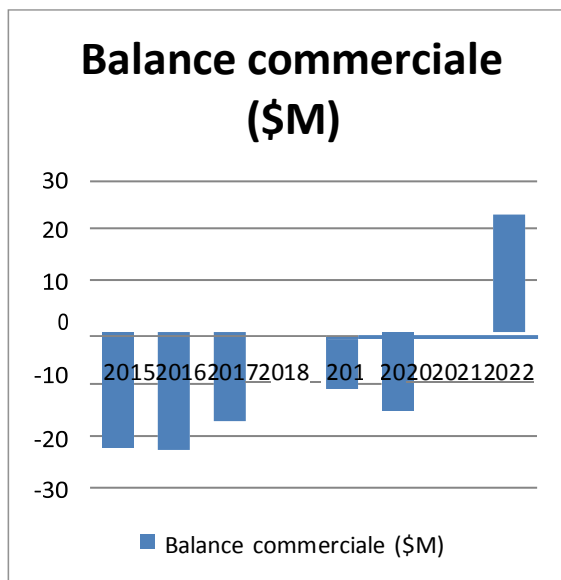
Graphique n°2 : Évolution prix du pétrole sur la période 2010-2023



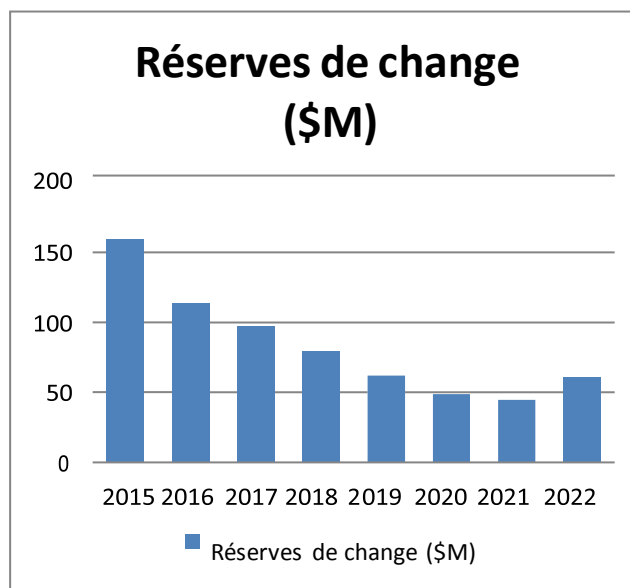
Source : établis par nous-mêmes à partir des données du Ministère des Finances

Chapitre II : L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesures incitatives

Graphique n°3 : Évolution de la balance commerciale 2015-2022



Graphique n°4 : tendances des réserves de change 2015-2022



Source : établis par nous-mêmes à partir des données du Ministère des Finances

La chute des prix du pétrole en 2015 a immédiatement aggravé le déficit commercial, qui est passé de -3,07 milliards de dollars en 2014 à -22,16 milliards de dollars en 2015. Cette détérioration a été alimentée par une réduction significative des revenus d'exportation pétrolière, alors que les importations sont restées élevées. Simultanément, les réserves de change ont diminué de manière marquée, passant de 159,02 milliards de dollars en 2015 à 114 milliards en 2016, reflétant la baisse des recettes d'exportation et la pression sur les réserves.

Lorsque les prix du pétrole ont légèrement rebondi en 2016 et 2017, le déficit commercial s'est réduit, montrant que des prix plus élevés pouvaient améliorer les revenus d'exportation. Cependant, les réserves de change ont continué de diminuer jusqu'en 2019, malgré une légère hausse des prix du pétrole, en raison des déficits commerciaux persistants. En 2020, une nouvelle baisse des prix du pétrole a conduit à un élargissement du déficit commercial et une nouvelle diminution des réserves de change, atteignant un niveau bas de 48,7 milliards de dollars.

Chapitre II : L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesures incitatives

6.2. Réformes récentes

Entre 2021 et 2023, l'Algérie a entrepris des politiques de diversification économique, de modernisation des infrastructures et de gestion prudente des réserves pour renforcer sa résilience économique et préparer un avenir moins dépendant des revenus pétroliers. Elles visent à stabiliser l'économie, stimuler la croissance durable et améliorer les conditions de vie des citoyens. Cependant, il est encore très tôt pour juger de l'efficacité de ces mesures ou tirer des conclusions définitives sur leur impact à long terme. Les résultats complets de ces politiques nécessiteront encore du temps pour se manifester pleinement et pour évaluer leur succès dans l'atteinte des objectifs fixés.

Section 02 : Mesures incitatives pour l'attraction des investissements étrangers en Algérie

L'Algérie, consciente de l'importance stratégique des IDE pour son développement économique, a déployé un ensemble de politiques et de réformes visant à améliorer son climat d'investissement. Nous examinons dans cette section les règles institutionnelles qui encadrent les IDE, notamment les principes de liberté d'investir, les procédures administratives et les restrictions sectorielles. Ensuite, nous analysons les incitations fiscales et financières offertes par le gouvernement algérien, telles que les exonérations d'impôts et les réductions de coûts pour les investissements dans des secteurs clés et des zones géographiques spécifiques. Enfin, nous abordons les conditions d'octroi de ces incitations, les avantages accordés aux projets d'investissement, et les efforts faits pour simplifier le processus d'entrée des investisseurs étrangers.

1. Libéralisation du commerce extérieur : un catalyseur pour les investissements étrangers

Les politiques de libéralisation du commerce extérieur jouent un rôle important dans l'attraction des investissements étrangers en Algérie. En réduisant les barrières tarifaires et non tarifaires, en simplifiant les procédures douanières et en facilitant l'accès aux marchés, ces politiques rendent le climat d'investissement plus attractif et prévisible. Elles permettent

Chapitre II : L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesures incitatives

également aux investisseurs étrangers de bénéficier de conditions plus favorables pour entrer sur le marché algérien, ce qui peut encourager les flux d'IDE.

1.1. Réformes de libéralisation

Comme précédemment souligné, dans les années 1990, l'Algérie a entrepris une transition économique majeure en se détournant d'une économie planifiée au profit d'une économie de marché. Cette transformation a impliqué la réduction des barrières commerciales et la mise en place de politiques favorables aux investissements étrangers. L'ordonnance de 2001 a ensuite joué un rôle important en élargissant les secteurs ouverts aux investisseurs privés et étrangers, en introduisant un cadre juridique pour les privatisations et en établissant une procédure de déclaration préalable pour les investissements.

1.2. Accords internationaux et intégration régionale

1.2.1. Accord d'association avec l'Union Européenne (2002)

Premier accord commercial bilatéral d'importance que l'Algérie a conclu ces dernières années. Cet accord a été signé en 2002 après 18 rounds de négociations, commencées en 1997. Avec la signature de cet accord, l'Algérie devient ainsi le huitième pays méditerranéen à s'arrimer à l'Union Européenne, laquelle demeure son premier partenaire commercial. Ce n'est qu'en septembre 2005 que l'accord a commencé à être mis en œuvre. Cet accord intègre aussi bien les aspects économiques (volet commercial, coopération économique et financière, flux d'investissement) que politiques, sociales et culturelles nécessaires pour un développement durable. Cet accord est important en ce que c'est avec l'UE que l'Algérie réalise près de 60 % de son commerce extérieur.

1.2.2. Accords avec les pays arabes

L'Algérie a signé plusieurs accords de libre-échange avec des pays arabes pour promouvoir le commerce intra-arabe.

Chapitre II : L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesures incitatives

1.2.2.1. L'Accord de la Zone Arabe de Libre Échange (ZALE) – (GZALE)

Dans le cadre du développement des échanges commerciaux entre les pays arabes, le Conseil Economique et Social de la Ligue des Etats Arabes (C.E.S), a décidé en date du 22 Février 1978, d'élaborer une convention pour la facilitation des échanges commerciaux entre les pays arabes. Avait pour objectif la mise en place d'une Zone de Libre Échange dans un délai de 10 ans à partir de Janvier 1998, avec un abattement linéaire des droits de douanes de 10 % par an.

1.2.2.2. L'Accord Préférentiel avec la Tunisie

L'Accord Commercial Préférentiel (ACP) algéro- tunisien, a été signé à Tunis le 04 décembre 2008 et ratifié et publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire en date du 11 janvier 2010 (JO n° 12 du 17 février 2010). (Fiançais/Arabe)

L'objectif de cet accord est de faciliter et d'encourager le développement économique et commercial entre les deux pays. Les exemptions en matière de douanes prévues par l'ACP afin in de bénéficier des exemptions douanières prévues dans cet accord, l'échange des produits concernés doit être effectué de manière directe entre les deux pays.

Il y a lieu de noter que les exemptions douanières prévues par l'ACP algéro- tunisien ne s'appliquent pas aux marchandises produites dans les zones franches dans chacun des deux pays.

A. Exemption Totale : En vertu de l'accord, les deux parties s'engagent à exempter les produits d'origine algérienne et tunisienne énumérés dans les listes (C1) et (D1) de tous les droits de douanes et taxes et impôts à effet similaire. La liste (C1) comprend les produits d'origine tunisienne et exempts de tous les droits de douane et taxes et impôts à effet similaire à leur entrée sur le territoire douanier algérien. La liste (D1) comprend les produits d'origine algérienne et exempts de tous les droits de douane et taxes et impôts à effet similaire à leur entrée sur le territoire douanier tunisien. ²⁴

²⁴ L'Accord Commercial Préférentiel algéro- tunisien sur : pf.alg.tun@mincommerce.gov.dz consulté le 22/08/2024 à 13h.

Chapitre II : L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesures incitatives

B. Abattements : La partie algérienne s'engage à accorder des abattements de 40% sur les droits de douane appliqués aux produits mentionnés dans la liste (C2) qui regroupe les produits industriels d'origine tunisienne. Aussi, après une année de l'entrée en vigueur de l'accord, la partie algérienne s'engage à accorder des abattements supplémentaires sur les produits de la liste (C2). Les produits agricoles et produits agroalimentaires : Les deux parties ont convenu de reporter l'examen du mode de commerce des produits figurant dans les chapitres de 01 à 24 jusqu'à la cinquième année de la date d'entrée en vigueur de l'accord, à l'exception des produits mentionnés dans le protocole n° 02. Ainsi, les produits d'origine tunisienne figurant dans la liste (C3) sont importés conformément aux quotas et exempts des taxes douanières déterminés dans cette liste. Les produits d'origine algérienne figurant dans la liste (D2) sont importés conformément aux quotas et exempts des taxes douanières déterminées dans cette liste. De La requête doit comprendre un exposé clair et détaillé des motifs et des faits à l'appui de la requête.²⁵

1.2.2.3. La convention de coopération commerciale entre l'Algérie et la Jordanie

La convention de coopération commerciale entre l'Algérie et la Jordanie a été signée le 19/05/1997. Elle a été ratifiée par le Décret présidentiel n° 98-252 correspondant au 8 août 1998. Cette convention est entrée en vigueur le 31 janvier 1999.

L'accord prévoit l'exonération des droits de douanes et des taxes et impôts d'effets équivalents aux droits de douanes et ce, pour les produits d'origine algérienne et jordanienne échangés directement entre les deux parties, ainsi que l'exonération de tous les obstacles non tarifaires.

1.2.3. La participation de l'Algérie à des initiatives multilatérales

L'Algérie a également participé à des initiatives multilatérales, comme le Plan d'Action pour le Commerce et l'Investissement en Afrique (CFTA), visant à intégrer davantage l'économie algérienne dans le marché africain.

Ce type d'engagement multilatéral contribue à diversifier les partenaires commerciaux de l'Algérie et à accroître sa compétitivité sur le continent africain. Il s'inscrit

²⁵ Journal Officiel de la République Algérienne. (2010). Rabie El Aouel. Journal Officiel de la République Algérienne, n° 12, p. 17.

Chapitre II : L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesures incitatives

dans une stratégie plus large d'ouverture économique et de promotion des investissements étrangers, en alignant les politiques nationales avec les tendances et les normes internationales.

2. Réformes Réglementaires et institutionnelles, et mesures de promotion des investissements étrangers en Algérie

Depuis la libéralisation de son économie, l'Algérie a mis en place un ensemble d'institutions et de mesures pour attirer les IDE, qui sont perçus comme un levier stratégique pour stimuler la croissance, diversifier l'économie et réduire la dépendance aux hydrocarbures. Cette section examine les principales institutions chargées de la gestion des IDE en Algérie, notamment l'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI), le Conseil National de l'Investissement (CNI), et les guichets uniques décentralisés, tout en exposant les règles institutionnelles qui régissent ces investissements. L'objectif est de comprendre comment ces mécanismes institutionnels visent à encourager l'afflux de capitaux étrangers et à favoriser un climat d'investissement propice au développement durable.

2.1. Les institutions chargées IDE en Algérie

L'attractivité et la politique de promotion des IDE est devenue un nouvel impératif pour les PVD. Depuis la libéralisation de son économie, l'Algérie a accordé une place prépondérante aux investissements directs étrangers (IDE) dans sa politique de développement économique. Reconnaisant l'importance stratégique des IDE pour stimuler la croissance et la diversification de son économie, le pays a mis en place un cadre institutionnel et organisationnel spécifique pour encourager et faciliter l'afflux de capitaux étrangers.

Dans le but de la promotion et le suivi des investissements étrangers, 3 institutions ont été créés par l'ordonnance 01-03, qui sont²⁶ :

- L'agence nationale de développement de l'investissement ANDI.
- Le conseil national de l'investissement CNI.
- Le guichet unique.

²⁶ KHELLADI Anissa, « Essai d'analyse de l'attractivité aux Investissements Direct Étrangers en Algérie », revue FABRIQUES URBAINES, volume 02, numéro 01, 2021, p.09-10.

Chapitre II : L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesures incitatives

2.1.1. Le conseil national de l'investissement (CNI)

le CNI, créé par les dispositions de l'ordonnance n°01-03 d'aout 2001 (article 18), l'organisation et le fonctionnement du conseil sont fixés par voie réglementaire, dans le décret n° 06-355 du 09 octobre 2006. Est un organisme placé sous l'autorité du chef du gouvernement (premier ministre actuellement), avec un secrétariat assuré par le ministre de l'industrie et de la promotion de l'investissement. Il faut rappeler que tous les ministres en charge des dossiers et questions économiques sont des membres de conseil, soit 7 au total. Le conseil est chargé principalement de fonctions suivantes :²⁷

- Proposer la stratégie et les priorités pour le développement de l'investissement ;
- Proposer l'adaptation aux évolutions constatées des mesures incitatives pour l'investissement ;
- Proposer au gouvernement toutes les décisions et les mesures nécessaires à la mise en œuvre du dispositif de soutien et d'encouragement de l'investisseur ;
- Etudier toute proposition d'incitation de nouveaux avantages ;
- L'approbation de la liste des activités et des biens et services exclus des avantages, ainsi que leur modification et leur mise à jour ;
- L'établissement de la nomenclature des dépenses susceptibles d'être imputées au d'appui de fonds d'appui de l'investissement ;
- La détermination des zones susceptibles de bénéficier du régime dérogatoire prévues par l'ordonnance n°08-06 de juillet 2006 ;
- L'approbation des conventions conclues entre l'ANDI et les investisseurs, visées à l'article 12 de la charte de 2006.

2.1.2. L'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI)

ANDI est un établissement public à caractère administratif (EPA), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Placée sous la tutelle du ministre chargé de la promotion des investissements, l'ANDI remplit sept missions principales :²⁸

²⁷BENSAFTA Kamel Malik & SEMEDO Ge rvasio (2014), Market Vo larity Transmission and Central-Banking : Whathappenedduring the subprime International Economic Jou rnal , Taylor & Francis Journals, vol. 28(4), pages 579-580.

Chapitre II : L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesures incitatives

- L'ANDI assure un service d'accueil et d'information pour les investisseurs, met en place des systèmes d'information, et crée une base de données complète.
- Elle organise des guichets uniques décentralisés (GUD), identifie les obstacles à la réalisation des investissements, et propose des allègements des procédures et des réglementations associées.
- L'ANDI facilite les relations d'affaires entre les investisseurs étrangers et les opérateurs algériens. À cette fin, elle a mis en place une bourse de partenariat pour les opérateurs souhaitant investir en Algérie ou proposer des partenariats.
- L'ANDI organise un service d'accueil et de prise en charge des investisseurs, assure leur accompagnement, et met en place un interlocuteur unique pour les investisseurs étrangers afin de les aider à accomplir les formalités requises.
- L'ANDI informe les investisseurs sur la disponibilité des terrains et participe à la gestion du portefeuille foncier économique.
- Elle identifie les projets présentant un intérêt pour l'économie nationale, vérifie leur éligibilité aux avantages, délivre les décisions relatives aux avantages, et peut procéder à leur retrait partiel ou total.
- L'ANDI développe un service d'observation et de statistiques, collecte des informations, et veille au respect des engagements pris par les investisseurs dans le cadre des conventions de protection des investissements.

2.1.3. Le guichet unique décentralisé (GUD)

Le guichet unique est une institution de grande importance, car il accomplit les formalités constitutives des entreprises et permet la mise en œuvre des projets d'investissements. Il a été créé dans le but de lever les barrières et obstacles administratifs, tout en simplifiant les procédures pour les investisseurs locaux et étrangers. Institué à l'échelle nationale par l'article 23 de l'ordonnance n° 01-03, promulguée le 20 septembre 2001, le guichet unique a pour mission de fournir plusieurs services essentiels, tels que l'information et l'orientation concernant les projets d'investissement. Le directeur du guichet unique décentralisé (GUD) agit comme l'unique interlocuteur des investisseurs non-

²⁸ BENSAPTA Kamel Malik & SEMEDO Ge rvasio (2014), Market Vo latility Transmission and Central-Banking : Whathappenedduring the subprime International Economic Journal , Taylor & Francis Journals, vol. 28(4), pages 575-576.

Chapitre II : L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesures incitatives

résidents. C'est également au sein de ces guichets que sont enregistrées les déclarations d'investissement et les demandes d'avantages liés aux IDE, en plus des formalités administratives principales, telles que l'obtention du registre de commerce. ²⁹

2.2. Les règles institutionnelles appliquées aux IDE en Algérie

Les différentes règles institutionnelles régissant les investissements directs étrangers (IDE) en Algérie sont :

2.2.1. La liberté d'investir

L'Ordonnance n°01-03 du 20 août 2001 relative au développement de l'investissement a élargi le champ d'intervention de l'investissement privé, qu'il soit national ou étranger, en l'ouvrant à certains secteurs précédemment réservés exclusivement à l'État. Elle a également instauré un cadre juridique pour les privatisations. Cette ordonnance consacre le principe de la liberté d'investir, bien que cette liberté soit restreinte aux secteurs non réglementés, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas soumis à une réglementation spéciale ou à une autorisation préalable (comme les hydrocarbures, les institutions financières ou les compagnies d'assurance).

Ces limitations ne constituent pas en elles-mêmes un obstacle, mais il est essentiel de clarifier les secteurs concernés. Une formulation vague des restrictions peut donner aux pouvoirs publics une marge d'appréciation excessive, ce qui pourrait limiter de manière importante la liberté d'investir. De nombreux investisseurs estiment que cet arbitraire dans les décisions est aussi contraignant qu'une interdiction pure et simple des IDE.

Dans le secteur des hydrocarbures, par exemple, l'investissement étranger est limité à des partenariats avec la société publique SONATRACH. Cependant, dans les secteurs ouverts aux investisseurs étrangers, il n'existe pas de restrictions quant à la part du capital pouvant être détenue par des étrangers, ce qui constitue un avantage comparatif pour l'Algérie. À titre de comparaison, d'autres pays, comme l'Égypte, permettent une propriété étrangère à 100 % dans certains secteurs, tandis que d'autres, comme la Tunisie, la limitent à des domaines spécifiques.

²⁹ Youcef Tezzir, le cadre juridique de la liberté d'investissement dans la législation Algérienne, mémoire de magistère, université d'Alger, faculté de droit, 2010-2011, p.54.

Chapitre II : L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesures incitatives

Enfin, les investissements doivent respecter la législation en vigueur, notamment en matière d'activités réglementées et de protection de l'environnement.³⁰

2.2.2. L'allègement des procédures administratives

L'ordonnance de 2001 en Algérie a également introduit un processus de déclaration préalable pour établir un investissement, mais en pratique, elle exige toujours une autorisation distincte pour bénéficier d'avantages spécifiques liés à l'investissement. Ainsi, les investisseurs doivent remplir deux formulaires séparés : un pour la déclaration de l'investissement et un autre pour la demande d'avantages.

Ce système est souvent perçu comme inefficace, car les investisseurs doivent généralement déposer une déclaration tout en sollicitant simultanément des avantages, ce qui peut créer des complications administratives. En outre, le caractère discrétionnaire de l'octroi des avantages, inscrit dans la loi, peut être contre-productif. Bien que la loi vise à encourager l'investissement, le manque de transparence et la complexité du processus peuvent décourager les investisseurs potentiels en rendant le système moins prévisible et plus difficile à gérer.

2.2.3. L'élargissement des secteurs d'investissements

L'ordonnance de 2001³¹ a élargi le champ des investissements pour inclure les activités de production de biens et de services, ainsi que les investissements réalisés dans le cadre de l'attribution de concessions et/ou de services. Cela signifie que toutes les formes d'investissement sont désormais autorisées, qu'il s'agisse d'investissements directs, de nouvelles formes, de la création d'une nouvelle entreprise, de l'extension d'un investissement existant, ou encore de la rénovation et de la restructuration d'une entreprise. Cependant, ces formes d'investissements ne sont pas toujours clairement définies par les textes d'application.

³⁰L'article 4 de l'ordonnance n° 01-03 relative au développement de l'investissement.

³¹Code des investissements. Ordonnance n°01-03 du 20 août 2001 relative au développement de l'investissement

Chapitre II : L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesures incitatives

2.2.4. Traitement, protection et garanties contentieuses

2.2.4.1. Le traitement des investissements

Les normes internationales reconnues en matière de traitement des investissements étrangers sont respectées en Algérie, notamment les principes du traitement national et de la nation la plus favorisée. Le principe du traitement national interdit de réserver, dans des circonstances similaires, un traitement moins favorable aux investissements étrangers par rapport aux investissements nationaux. Le respect de ce principe est crucial pour les investisseurs étrangers, car son non-respect favoriserait les discriminations et créerait une concurrence déloyale en faveur des investisseurs nationaux. Toutefois, le traitement national est limité aux « droits et obligations liés à l'investissement ³²».

2.2.4.2. La protection des droits de propriété

La Constitution du 8 décembre 1996 stipule que « l'expropriation ne peut intervenir que dans le cadre de la loi et donne lieu à une indemnité préalable, juste et équitable ». Elle garantit également la liberté de commerce et d'industrie ainsi que la protection de la propriété privée.

Le terme « réquisition administrative » est très restrictif et semble exclure d'autres atteintes aux droits de propriété, telles que la nationalisation, l'expropriation directe ou déguisée, la mise sous séquestre, et la saisie. ³³ Cette restriction pourrait susciter des inquiétudes parmi les investisseurs étrangers.

2.2.4.3. Le transfert des fonds

L'ordonnance de 2001 garantit le transfert du capital investi et des revenus qui en découlent³⁴. Cependant, cette garantie est en réalité limitée. Elle ne concerne que les « investissements réalisés à partir d'apports en capital en devises convertibles régulièrement cotées par la Banque d'Algérie ». Ainsi, le transfert n'est pas autorisé pour les investissements techniques sans apport de capital en devises étrangères, tels que les redevances liées aux droits de propriété industrielle ou aux savoir-faire, ou les frais liés à des

³² Guide investir en Algérie 2006.KPMG. Op cit.P38

³³ Guide investir en Algérie 2009.KPMG. P45

³⁴ Code des investissements. Ordonnance n°01-03 du 20 août 2001 relative au développement de L'investissement.

Chapitre II : L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesures incitatives

contrats d'assistance ou de franchise. La législation semble même ne pas garantir le transfert pour les investissements réalisés par des apports en nature.³⁵

En pratique, la garantie de transfert des fonds peut rencontrer certaines difficultés, et les transferts peuvent être soumis à des retards. Certaines entreprises étrangères peuvent même faire face à des restrictions ou à une interdiction totale concernant l'expatriation des salaires de leur personnel étranger ou les dépenses en devises nécessaires à leurs activités.

2.2.4.4. Le règlement des différends

L'Algérie a adhéré à la plupart des conventions internationales multilatérales relatives aux litiges entre États et investisseurs, notamment la Convention de New York de 1958 pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères, ainsi que la Convention de 1965 sur le règlement des différends relatifs aux investissements entre États et ressortissants d'autres États. Elle a également ratifié la Convention pour la création de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) adoptée en 1985 dans le cadre de la Banque mondiale.

De plus, la majorité des conventions bilatérales conclues par l'Algérie prévoient le recours au Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) ou à un arbitrage ad hoc selon le modèle de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) pour le règlement des différends entre l'État algérien et les entreprises privées. L'Algérie a également adopté une législation moderne et relativement libérale en matière d'arbitrage international. Cependant, l'arbitrage (qu'il soit interne ou international) ainsi que d'autres modes alternatifs de règlement des litiges (médiation, commission des plaintes, conciliation, etc.) ne sont pas encore très développés dans les milieux d'affaires.³⁶

2.2.4.5. Le partenariat

Les lois de finances complémentaires pour 2009 et 2010 ont établi des règles encadrant le principe de liberté d'investir en inscrivant le partenariat comme modalité exclusive pour l'établissement des investissements étrangers. Selon l'article 04 bis, les investissements destinés à la production de biens ou de services doivent être réalisés dans le

³⁵ Abdellatif Benachou : « L'Algérie aujourd'hui un pays qui gagne » alpha design.2001.p 94

³⁶ Le régime des investissements étrangers en Algérie .journal du droit international.1993

Chapitre II : L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesures incitatives

cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national représente au moins 51 % du capital social. L'actionnariat national peut inclure plusieurs partenaires.³⁷

La loi de finances 2014 a étendu cette règle de 49-51 % aux activités d'importation pour la revente en l'état. Précédemment, les activités de commerce extérieur exercées par des personnes physiques ou morales étrangères nécessitaient un partenariat avec un actionnariat national de 30 % au moins. Cette règle de partenariat s'applique désormais à tous les secteurs d'activité, y compris les activités bancaires et d'assurance.

Les nouvelles règles concernant l'actionnariat peuvent également s'appliquer aux investissements étrangers établis avant leur promulgation, dans des cas spécifiquement définis par le législateur. Selon la loi de finances complémentaire pour 2010, « toute modification de l'immatriculation au registre de commerce entraîne, au préalable, la mise en conformité de la société avec les règles de répartition du capital », telles que prévues par les alinéas 2 et 3 de l'article 4 bis de l'ordonnance relative au développement de l'investissement. Cependant, les modifications suivantes sont exemptées de cette mise en conformité :

- La modification du capital social (augmentation ou diminution) qui ne change pas l'actionnariat et la répartition entre les actionnaires.
- La suppression ou l'ajout d'une activité connexe.
- La modification de l'activité suite à une modification de la nomenclature des activités.
- La désignation du gérant ou des dirigeants de la société.
- Le changement d'adresse du siège social.³⁸

2.2.5. Les aides de gouvernement algérien pour les IDE

Le gouvernement algérien a mis en place diverses aides et incitations pour attirer les investissements directs étrangers (IDE). Ces mesures visent à stimuler l'attrait du pays en offrant des avantages et des soutiens spécifiques aux investisseurs étrangers. Dans ce qui

³⁷ L'article 4 bis de l'ordonnance n° 01-03 du 20 août 2001 relative au développement de l'investissement

³⁸ KPMG : Guide d'investir en Algérie : Edition 2011. In : <http://www.fce.dz> consulté le 26/08/2024

Chapitre II : L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesures incitatives

suit nous avons essayé de revenir sur les principales catégories d'aides et incitations disponibles pour les investisseurs.³⁹

2.2.5.1. Types d'aides offertes pour réduire les frais d'entrée des investisseurs étrangers

Le gouvernement algérien offre plusieurs types d'avantages pour les investissements étrangers. Ces aides incluent la prise en charge par l'État de certaines dépenses comme les droits de mutation pour les acquisitions immobilières destinées aux investissements, ainsi que les droits fixes réduits pour les actes constitutifs et les augmentations de capital. Ces mesures visent à réduire les coûts d'entrée pour les investisseurs et à faciliter leur implantation en Algérie.

2.2.5.2. Domaines et zones géographiques privilégiés

Les aides sont également ciblées vers des secteurs spécifiques et des zones géographiques particulières. Les entreprises qui investissent dans des secteurs stratégiques comme les technologies de pointe, l'industrie alimentaire, et l'automobile peuvent bénéficier d'une exonération temporaire de l'impôt sur les sociétés, surtout si elles créent 100 emplois ou plus. La loi prévoit aussi une réduction de cinq ans de l'IBS pour les entreprises qui introduisent des titres en bourse. De plus, des zones d'expansion économique situées dans les hauts plateaux et les zones du sud offrent des exonérations de taxe foncière et des réductions sur les bénéfices réinvestis pour encourager le développement régional.

2.2.5.3. Régimes d'avantages fiscaux

Les régimes d'avantages fiscaux pour les IDE sont divisés en deux catégories principales :

2.2.5.3.1. Régime général

Le régime général prévoit des avantages tels que l'exonération des droits de douane pour les biens nécessaires à l'investissement, la franchise de TVA pour les biens et services acquis localement ou importés, et l'exemption des droits de mutation pour les acquisitions

³⁹« Investir en Algérie- observations des pays », b-tard » sur : <https://www.btrade.ma/fr/observer-les-pays/algerie/investir> consulté le 15/08/2024

Chapitre II : L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesures incitatives

immobilières. Ces avantages sont disponibles pour les investissements non exclus par la liste « négative » définie par la législation, avec un avis favorable requis du Conseil National de l'Investissement (CNI) pour les investissements significatifs.⁴⁰

2.2.5.3.2. Régime dérogatoire

Le régime dérogatoire s'adresse aux investissements ayant un impact particulier sur l'économie nationale. Il inclut des exonérations supplémentaires, telles que l'exemption pendant dix ans de l'impôt sur le bénéfice des sociétés et de la taxe sur l'activité professionnelle. Ce régime est destiné à encourager les projets utilisant des technologies propres et à soutenir des investissements dans des zones géographiques spécifiques.⁴¹

Ainsi, les investissements présentant un intérêt particulier pour l'économie nationale, l'investisseur est invité à conclure une convention avec l'ANDI afin de bénéficier de certains avantages dans le cadre du régime dérogatoire. Cette convention fait généralement suite à une négociation entre l'ANDI et l'investisseur, qui doit démontrer l'intérêt particulier de son projet par une étude technico-économique :⁴²

- **Phase de réalisation** : Les avantages comprennent, entre autres, des exonérations de droits de douane, de TVA et de droits d'enregistrement. Ces exonérations sont accordées pour une durée non plafonnée.

- **Phase d'exploitation** : Des exonérations de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), ainsi que des exemptions des droits d'enregistrement, des frais de publicité foncière et de la rémunération domaniale pour les concessions portant sur des actifs immobiliers, peuvent être accordées. Ces avantages sont envisageables pour une durée maximale non définie.

⁴⁰ Boudiaf, A. R. (2010) op cit p.4.

⁴¹ MESSAOUDENE (S) et MESSALTI (G) « les facteurs d'attractivité des IDE en Algérie » mémoire fin d'étude, Département commerce, option Finance et commerce international, université ABDARAHMANE MIRA Béjaïa, 2015, p .45.

⁴² Guide investir en Algérie, édition 2014.

Chapitre II : L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesures incitatives

2.2.5.4. Bénéficiaires et conditions d'octroi des avantages

Les avantages fiscaux sont accessibles à divers acteurs économiques, incluant ⁴³:

- Les personnes physiques.
- Les personnes morales.
- Les sociétés reprises par les salariés conformément au décret exécutif n°01-353 du 10 novembre 2001.
- Les sociétés issues de la cession d'actifs d'entreprises publiques économiques existantes ou dissoutes.

Pour bénéficier de ces avantages, les investisseurs doivent soumettre une demande lors de la déclaration de l'investissement et fournir une copie de cette déclaration à l'administration fiscale. Les avantages sont accordés sous réserve du respect des conditions prévues par la loi et les règlements en vigueur.⁴⁴

Conclusion

Depuis les réformes économiques des années 1990, l'Algérie a cherché à libéraliser son économie en élargissant les secteurs ouverts aux investissements étrangers et en modernisant ses réglementations. L'Ordonnance n°01-03 de 2001 a été un tournant, établissant les principes de liberté d'investir tout en mettant en place des restrictions dans certains secteurs stratégiques comme les hydrocarbures. Les efforts pour alléger les procédures administratives, offrir des avantages fiscaux, et cibler des zones géographiques spécifiques ont été des éléments clés pour rendre le pays plus attractif aux yeux des investisseurs internationaux. Toutefois, il est également important de noter que certaines difficultés persistent, telles que la complexité des procédures administratives et les limitations dans le transfert des fonds. Les règles concernant le partenariat obligatoire et les restrictions de propriété peuvent aussi poser des défis pour les investisseurs étrangers.

⁴³ Boudiaf, A. R. (2010, 8 mai). Intervention de Monsieur Boudiaf [Table ronde n°1]. Boudiaf & Boudiaf, SCP d'Avocats. www.boudiaf-avocats.com consulté le 29/08/2024.

⁴⁴Ibid, p04.

Chapitre III :

**Evolution et impact des IDE sur la croissance
économique en Algérie**

Introduction

À l'image de nombreux pays en développement, l'Algérie a longtemps considéré les Investissements Directs Étrangers (IDE) comme un puissant moteur de croissance économique. Depuis la crise des années 1980, l'attractivité des IDE est devenue une préoccupation essentielle, surtout durant la période de transition marquée par de nombreuses mutations au cours des deux dernières décennies. Pour attirer davantage de capitaux étrangers, l'Algérie a mis en place diverses mesures libérales. Aujourd'hui, les efforts pour améliorer l'attractivité des IDE se poursuivent. Ce chapitre se propose d'évaluer l'efficacité de ces efforts en termes de dynamisme économique et d'étudier les effets potentiels des IDE sur l'économie nationale. La première section sera consacrée à l'évolution des IDE en Algérie, tandis que la deuxième section analysera leur impact concret sur la croissance économique du pays.

Section 01 : Analyse de l'évolution des IDE en Algérie : tendances, secteurs et origines

L'évolution des IDE en Algérie reflète l'impact des réformes économiques, des fluctuations des marchés mondiaux et des dynamiques politiques internes sur l'attractivité du pays en tant que destination d'investissement. Depuis les premières tentatives de libéralisation dans les années 1990, l'Algérie a connu diverses phases d'intérêt et de désengagement de la part des investisseurs internationaux. Cette section examine les tendances des flux d'IDE en Algérie au fil des décennies, en mettant en lumière les périodes clés, les secteurs les plus attractifs et les principaux pays investisseurs.

1. Tendance et flux d'IDE en Algérie

Les IDE étaient présents en Algérie depuis les années 70, mais ce n'est qu'au début des années 90 que le gouvernement algérien a engagé des réformes visant à rétablir et stabiliser les équilibres macroéconomiques et financiers et organiser la libéralisation de l'économie.

1.1. *La période 1995-2002*

Cette période est caractérisée par une reprise des flux des IDE. Avec la chute des prix de pétrole, l'Etat ne pouvant plus assumer seul, le financement de l'économie. C'est grâce au plan d'ajustement structurel imposé par le FMI qui a impulsé une modernisation et une ouverture de l'économie aux investisseurs étrangers qui se sont de nouveau intéressés au marché algérien. Le stock d'IDE a nettement progressé depuis 1995.

Cependant, malgré ce regain d'intérêt avéré des opérateurs étrangers pour le marché algérien, les IDE vers l'Algérie restent modestes. Cette évolution favorable au cours des dernières années a renforcé la volonté politique des autorités. En effet, dans le programme de soutien à la relance économique (PSRE) lancé en 2001 pour une période de trois ans, la politique relative à l'investissement occupe une place prépondérante. Par ailleurs, l'Etat algérien a pris des dispositions pour offrir un certain nombre de garanties aux investisseurs ; c'est ainsi que de nombreuses conventions multilatérales et bilatérales en matière d'investissement ont été ratifiées avec d'autres pays⁴⁵.

Tableau n° 02 : flux d'IDE entrants en Algérie (en milliards de Dollars) entre (1995/2002)

L'année	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Flux entrant	0.001	0.270	0.260	0.606	0.291	0.280	1.1079	1.065

La Source : Elaboré par nous-mêmes d'après les données de la CNUCED et de la BM.

La période de 1995 à 2002 illustre une reprise significative des flux d'investissements directs étrangers (IDE) en Algérie, après une phase de stagnation. En 1995, les flux d'IDE étaient quasiment inexistantes, se chiffrant à seulement 0,001 milliard de dollars. Cependant, dès 1996, on observe une première augmentation, atteignant 0,270 milliard de dollars, suivie d'une légère baisse à 0,260 milliard de dollars en 1997. Cette période de faible croissance est suivie par une forte montée en 1998, où les IDE ont atteint 0,6066 milliard de dollars, reflétant un regain d'intérêt des investisseurs étrangers grâce aux réformes économiques mises en place.

En 1999, les flux ont légèrement diminué à 0,2916 milliard de dollars, en raison de diverses incertitudes internes. Toutefois, à partir de 2000, une légère reprise se manifeste avec un flux de 0,2801 milliard de dollars. En 2001, on observe une forte hausse, avec les IDE atteignant 1,1079 milliard de dollars, résultat des efforts de l'État pour améliorer le climat des affaires et attirer les investisseurs étrangers. En 2002, les flux d'IDE s'élèvent à 1,065 milliard de dollars, soulignant l'efficacité des politiques de soutien à la relance économique mises en œuvre par le gouvernement.

⁴⁵ CNUCED, examen de la politique de l'investissement –Algérie, 2004, p07.

1.2. La période 2002-2014

D'après les données de la Banque Mondiale, présentées dans le tableau ci-dessous, Entre 2002 et 2014, les flux d'Investissements Directs Étrangers (IDE) en Algérie ont connu une évolution marquée par des phases de forte croissance suivies d'une période de stabilisation. En 2002, l'Algérie a attiré environ 1,06 milliard de dollars en IDE. Cette somme a progressivement augmenté au cours des années suivantes, atteignant 1,88 milliard de dollars en 2006, puis un pic de 2,64 milliards de dollars en 2008.

Tableau n° 03 : flux d'IDE entrants en Algérie 2002/2014

année	IDE entrée nette (BDP,\$ US courants)
2002	1064960000
2003	637853027
2004	884749028
2005	1156000000
2006	1841000000
2007	1686736540
2008	2638607034
2009	2746930734
2010	2300369124
2011	2571237025
2012	1500402453
2013	1691886708
2014	1502206171

Source : élaboré par nous soins d'après les données de la BM(2014), rapport Femise (2014) Cette période de forte croissance peut être attribuée à plusieurs facteurs. L'augmentation significative des IDE au milieu des années 2000 a coïncidé avec des réformes économiques favorables aux investissements, ainsi qu'une hausse des prix des matières premières, notamment le pétrole, qui ont renforcé l'attractivité de l'Algérie en tant que destination d'investissement. Les politiques gouvernementales visant à améliorer l'environnement des affaires, telles que la simplification des procédures administratives et les incitations fiscales, ont également joué un rôle important dans cette attractivité croissante.

Cependant, cette tendance ascendante a commencé à se modérer après 2008, avec des flux d'IDE atteignant un plateau autour de 2,5 milliards de dollars en 2009. Les années suivantes ont été marquées par une certaine fluctuation. En 2010, les flux ont légèrement diminué à

environ 2,3 milliards de dollars, et en 2012, ils ont encore baissé pour se stabiliser autour de 1,5 à 1,7 milliard de dollars jusqu'en 2014. Cette stabilisation et légère baisse peuvent être attribuées à plusieurs facteurs, dont la crise financière mondiale de 2008-2009 qui a eu des répercussions sur l'économie globale et, par conséquent, sur les investissements étrangers. De plus, l'incertitude politique et les changements dans les politiques économiques internes ont pu influencer négativement la confiance des investisseurs.

1.3. La période 2015-2023

Le tableau ci-dessous présente les flux d'IDE en Algérie de 2015 à 2022. Cette période a été marquée par des fluctuations significatives, influencées par divers facteurs économiques et politiques, y compris les impacts de la pandémie de COVID-19 et des changements dans le climat d'investissement. Les données révèlent des tendances importantes, montrant des pics d'investissement ainsi que des baisses notables.

Tableau N° 04 : les Flux d'IDE en Algérie (2015-2022)

année	IDE entrée nette (BDP,\$ US courants)
2015	-537792920,9
2016	1638263954
2017	1230243451
2018	1466116068
2019	1381200050
2020	1143918160
2021	8691511617
2022	7564009809

La source : Élaboré par nos soins d'après les données de la BM (2014), rapport Femise (2320)

Entre 2015 et 2022, les flux d'Investissements Directs Étrangers (IDE) en Algérie ont présenté une dynamique marquée par des fluctuations significatives. En 2015, le pays a enregistré une sortie nette d'IDE de près de 538 millions de dollars, signalant un déclin par rapport aux années précédentes. Cette baisse nette en 2015 pourrait refléter des défis économiques internes ou une diminution de la confiance des investisseurs à la suite de la volatilité des prix du pétrole et d'autres facteurs économiques défavorables.

Cependant, cette tendance négative a été rapidement inversée dès 2016. Les IDE sont alors revenus à des niveaux positifs avec environ 1,64 milliard de dollars, suivis par une période de

croissance continue. En 2017, les flux se sont établis à environ 1,23 milliard de dollars, puis ont encore augmenté pour atteindre environ 1,47 milliard de dollars en 2018. Cette reprise indique une amélioration de la confiance des investisseurs, probablement due à des politiques favorables aux investissements, une stabilité économique relative, ou une récupération des prix des matières premières.

Entre 2019 et 2020, les flux d'IDE ont montré une légère baisse, avec des montants enregistrés respectivement de 1,38 milliard et 1,14 milliard de dollars. Cette réduction peut être attribuée à divers facteurs, tels que l'impact économique de la pandémie de COVID-19 en 2020, qui a eu des répercussions globales sur les flux d'investissement.

En revanche, une reprise marquée a été observée à partir de 2021. Les IDE ont considérablement augmenté, atteignant environ 8,69 milliards de dollars en 2021, puis ont légèrement diminué à environ 7,56 milliards de dollars en 2022. Cette reprise spectaculaire en 2021 pourrait être le résultat de plusieurs facteurs positifs, tels que des réformes économiques majeures, des améliorations dans le climat des affaires, ou un retour de la confiance des investisseurs après une période de turbulences économiques et politiques.

La période de 2015 à 2022 révèle une dynamique complexe des flux d'IDE en Algérie, avec une première phase de déclin, suivie d'une reprise substantielle. Les variations observées sont indicatives des défis économiques internes, des impacts des crises mondiales, ainsi que des politiques et réformes nationales influençant l'attractivité du pays pour les investisseurs étrangers. L'analyse de ces flux met en lumière l'importance de la stabilité économique et des politiques favorables pour maintenir et attirer les investissements étrangers dans un contexte économique global changeant.

2. Les IDE par secteurs d'activité

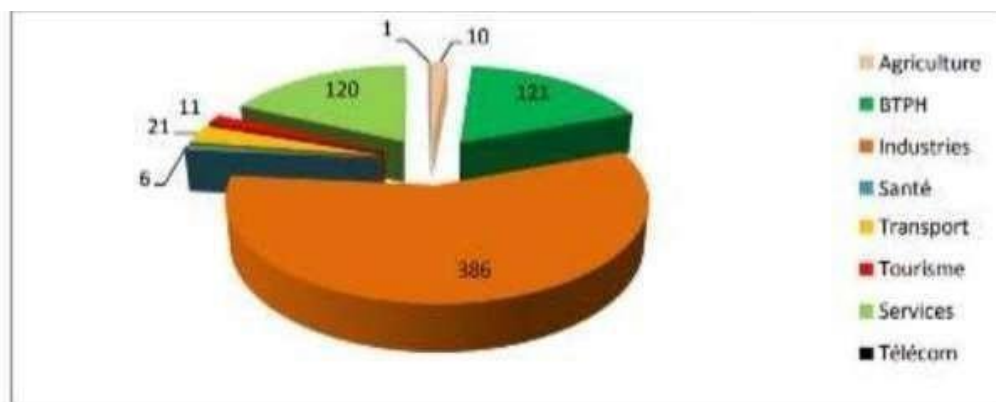
Après une vue d'ensemble de l'évolution des IDE en Algérie, il est important d'analyser leurs flux par secteur d'activité. Cela permet d'identifier les secteurs clés attirant le plus d'investissements, ce qui fournit des indications sur les domaines de croissance potentielle et d'attractivité pour les investisseurs. Cette analyse aide également à évaluer les impacts économiques spécifiques, tels que les contributions à l'innovation, à la productivité, ou au développement régional, permettant d'optimiser les politiques publiques en adaptant les incitations et les stratégies pour encourager les investissements dans des secteurs jugés prioritaires.

Tableau 05 : Répartition des projets d'investissements étrangers déclarés par secteurs sur la période 2002-2017

secteurs d'activité	nombre de projets	%	montant en millions da	%	Emplois	%
Industries	558	61,93%	2 050 277	81,37%	81 413	60,95%
Services	136	15,09%	130 980	5,20%	13 842	10,36%
BTPH	142	15,76%	82 593	3,28%	23 928	17,91%
Transport	26	2,89%	18 966	0,75%	2 407	1,80%
Agriculture	13	1,44%	5 768	0,23%	641	0,48%
Sante	6	0,67%	13 572	0,54%	2 196	1,64%
Tourisme	19	2,11%	128 234	5,09%	7 656	5,73%
Télécom	01	0,11%	89 441	3,55%	1 500	1,12%
TOTAL	901	100%	2 519 831	100%	133 583	100%

Source : KHELLADI Anisa, « Essai d'analyse de l'attractivité aux Investissements Direct Étrangers en Algérie », revue FABRIQUES URBAINES, volume 02, numéro 01, 2021, p.08.

Graphique N°5 : Répartition des projets d'investissements étrangers déclarés par secteurs sur la période 2002 – 2017



La source : Réalisée par nous-mêmes à partir des données du tableau 05

Le tableau met en évidence la dominance du secteur industriel, qui regroupe 61,93 % des projets d'investissements, représentant la majorité des montants investis (81,37 %) et des emplois créés (60,95 %). Cette prééminence est attribuée à l'importance des hydrocarbures, un pilier de l'industrie algérienne.⁴⁶ Nous regrettons l'absence de données précises concernant le pourcentage exact des IDE alloués spécifiquement au secteur des hydrocarbures. Cette information aurait permis une analyse plus approfondie et une évaluation plus précise de la concentration des investissements dans ce secteur stratégique.

Le secteur des services, bien qu'il soit le deuxième en termes de nombre de projets (15,09 %), n'attire que 5,20 % des investissements financiers, tout en générant 10,36 % des emplois. Le BTPH (bâtiment, travaux publics et hydraulique) occupe la troisième place avec 15,76 % des projets et 17,91 % des emplois créés, mais il ne capte que 3,28 % des investissements en termes de montants. Ce décalage indique une forte intensité d'emploi dans ce secteur par rapport aux fonds investis.

D'autres secteurs comme le transport, l'agriculture, la santé et le tourisme attirent des parts plus modestes d'investissements étrangers, bien que le secteur du tourisme se distingue par des montants significatifs investis (5,09 %), malgré un nombre de projets limité (2,11 %).

Enfin, le secteur des télécommunications, avec un seul projet déclaré, capte 3,55 % des investissements en montants, démontrant la rentabilité potentielle et l'importance stratégique de ce secteur.

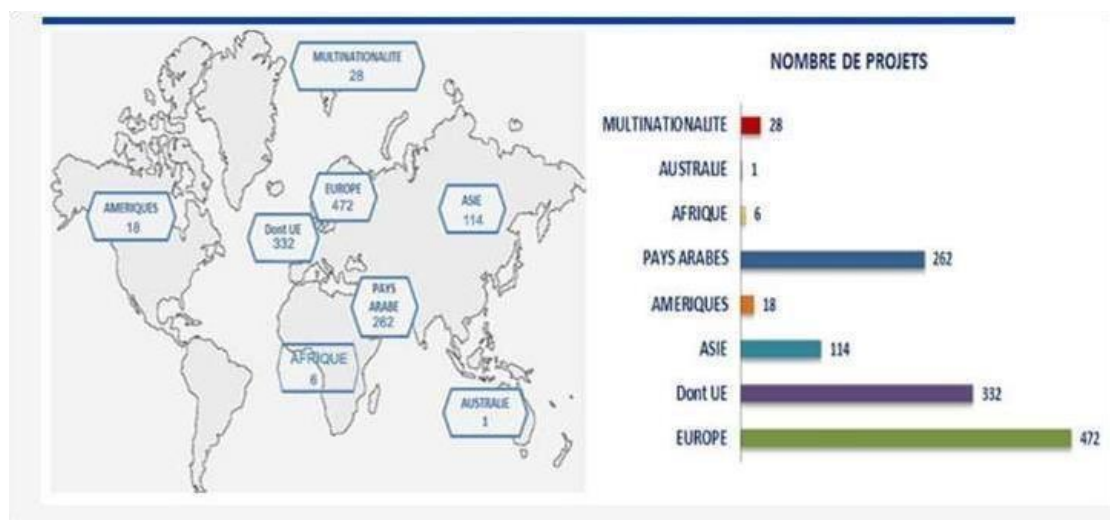
⁴⁶ TALAHITE. F, « réformes et transformations économiques en Algérie », rapport en vue d'obtention du Diplôme habilitation à diriger des recherches, université Paris 13-Nord, 2010, P120.

Globalement, le tableau montre que l'essentiel des investissements étrangers en Algérie se concentre sur l'industrie. Toutefois, La plupart d ces flux des IDE se dirigent vers le secteur des hydrocarbures. Cette concentration s'explique en grande partie par la nature de l'économie algérienne, largement dépendante des revenus pétroliers et gaziers. En tant qu'économie de rente, l'Algérie offre des opportunités attractives dans ce secteur, où les ressources naturelles et les infrastructures existantes encouragent les investissements étrangers. Cependant, la concentration des IDE dans ce secteur limite la diversification économique et l'innovation dans d'autres industries potentiellement prometteuses. Par ailleurs, un manque d'investissement dans des secteurs comme les services, le tourisme, ou les technologies pourrait freiner la création d'emplois diversifiés et ralentir le développement de compétences locales, rendant l'économie moins résiliente face aux défis futurs. Pour atténuer ces risques et assurer une stabilité économique durable, il est important que l'Algérie adopte sans délai une stratégie visant à diversifier les investissements et à promouvoir une répartition plus équilibrée des IDE entre ses différents secteurs industriels, ainsi qu'entre les divers secteurs de l'économie.

3. Les pays émetteurs

Les pays émetteurs d'IDE vers l'Algérie sont principalement les pays développés (Europe et Union Européenne), suivi depuis quelques années des pays arabes qui commencent à prendre de plus en plus d'importance dans la part des pays émetteurs d'IDE en Algérie.⁴⁷

Figure 01 : Les pays émetteurs d'IDE en Algérie de 2000 à 2018



Source : KHELLADI Anisa, op.cit,p.08.

⁴⁷ KHELLADI Anissa, op.cit. p.08.

La figure illustre la répartition géographique des investissements directs étrangers (IDE) vers l'Algérie selon les pays émetteurs, avec un accent particulier sur les régions d'origine des projets déclarés.

L'Europe, et plus spécifiquement l'Union Européenne, domine largement avec 472 projets, dont 332 provenant de l'UE. Ce chiffre reflète l'importance des relations économiques entre l'Algérie et les pays européens, ces derniers étant historiquement les principaux partenaires commerciaux du pays.

Les pays arabes occupent la deuxième place avec 262 projets. Cela démontre une montée des investisseurs arabes en Algérie, renforçant les liens économiques régionaux et interarabes, notamment dans des secteurs clés comme l'énergie et les infrastructures.

L'Asie, bien que moins représentée, montre une participation significative avec 114 projets, témoignant de l'intérêt croissant des pays asiatiques pour le marché algérien, particulièrement en ce qui concerne les industries manufacturières et technologiques.

Les autres régions, comme les Amériques (18 projets), l'Afrique (6 projets) et l'Australie (1 projet), restent des acteurs plus modestes dans le paysage des IDE en Algérie. Il est également à noter la présence de 28 projets provenant de multinationales, soulignant l'attractivité de l'Algérie pour les entreprises globales qui investissent dans divers secteurs.

Section 02 : Impact des IDE sur la croissance économique

Les IDE sont sollicités non seulement pour leur capacité à produire des biens et services, créant ainsi des richesses et des emplois, mais aussi pour leur potentiel à dynamiser l'économie, notamment dans des secteurs nécessitant des technologies avancées. Ils sont également envisagés comme des opportunités pour développer des plateformes d'exportation et conquérir des marchés étrangers, souvent par le biais d'accords de partenariat avec des firmes internationales.

À cet égard, il est important d'apprécier et d'évaluer leur impact sur l'économie nationale, même de manière relative et non exhaustive, en raison de la fragmentation des périodes et de l'intérêt tardif accordé aux IDE.

1. Évaluation des effets directs des IDE sur les croissances économiques

1.1. Contribution des IDE à la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB)

Il serait erroné de réduire les IDE à un simple transfert de capitaux, une contribution à l'épargne intérieure algérienne, ou un renforcement de la balance des paiements. L'amélioration de la productivité globale de l'économie est sans doute un aspect très important des IDE. Pour évaluer l'impact des IDE sur le PIB algérien, le tableau ci-dessous présente des données concernant la part des IDE dans le PIB national, sur la période 2015-2022 (tableau 06).

Tableau N°06 : comparaison de flux et entrées nettes d'IDE en PIB(en %)

Année	PIB National (en milliards USD)	IDE (en milliards USD)	Part des IDE dans le PIB (%)
2015	165	-538	-0,33
2016	160	1,638	1,02
2017	170	1,23	0,72
2018	174	1,467	0,84
2019	171	1,381	0,81
2020	145	1,144	0,79
2021	163	8,691	5,33
2022	225	7,564	3,36

Source : élaboré par nos soins d'après les données de la BM (2023), rapport Femise (2023)

En **2015**, l'Algérie a enregistré des sorties nettes d'IDE, avec une valeur de -538 millions USD, ce qui représentait -0,33% du PIB national de 165 milliards USD. Cette situation négative indique que le pays avait plus de sorties d'IDE que d'entrées, suggérant des préoccupations parmi les investisseurs étrangers ou une instabilité économique. L'année suivante, en **2016**, la situation s'est améliorée avec des entrées nettes de 1,638 milliards USD, représentant 1,02% du PIB de 160 milliards USD. Cette amélioration peut être attribuée à des réformes ou à une stabilisation économique croissante, rendant l'Algérie plus attractive pour les investissements étrangers. Les années **2017** et **2018** ont poursuivi cette tendance positive, bien que de manière plus modérée. En 2017, les IDE étaient de 1,23 milliards USD, soit 0,72% du PIB de 170 milliards USD. En 2018, les IDE ont augmenté à 1,467 milliards USD, représentant 0,84% du PIB de 174 milliards USD. Bien que croissants, les IDE ont encore une contribution modeste au PIB. Une baisse notable du PIB a eu lieu en **2020**, atteignant 145

milliards USD, tandis que les IDE se sont élevés à 1,144 milliards USD, soit 0,79% du PIB. Cette période de crise, probablement exacerbée par la pandémie de COVID-19, a montré que les IDE représentaient une part relativement stable du PIB malgré les difficultés économiques. La situation a radicalement changé en **2021** avec un bond spectaculaire des IDE à 8,691 milliards USD, représentant 5,33% du PIB de 163 milliards USD. Cette hausse marquée pourrait signaler des réformes significatives, une amélioration de la confiance des investisseurs ou des politiques plus favorables aux IDE. en **2022**, bien que les IDE aient diminué à 7,564 milliards USD, la part des IDE dans le PIB est restée élevée à 3,36% avec un PIB de 225 milliards USD. Cette diminution relative par rapport à 2021 peut indiquer une croissance rapide du PIB ou une stabilisation après l'énorme afflux d'IDE en 2021.

La contribution des IDE au PIB algérien a montré une progression notable à partir de 2021, signalant une amélioration de l'attractivité du pays pour les investisseurs étrangers. Les fluctuations observées au fil des années reflètent les défis économiques et les réponses politiques, soulignant l'importance de maintenir un environnement stable et favorable pour les investissements étrangers afin de soutenir et d'accroître cette contribution à l'avenir.

2.2. IDE et son impact sur la balance des paiements

Si l'on se réfère aux données de la Banque d'Algérie, les conséquences des IDE en termes de revenus versés à l'extérieur (constitués de dividendes et profits transférés et expatriés) par les FMN, qu'elles soient pétrolières ou autres, ont progressé, atteignant des niveaux considérables, disproportionnés par rapport aux capitaux entrants. Ces prélèvements ont des implications négatives sur la balance des paiements (voir tableau 07).

Tableau N°07 : Flux d'IDE et leur impact sur la balance des paiements

L'année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Revenus facteurs net autres que intérêt (1)	-3.300	-5.350	-6.18	-5.41	-6.28	-5.88	-4.85	-6.25	-7.50
Dont part associés pétrolière	-3.120	-4.750	-5.29	3.90	-4.56	-3.92	-3.93	-4.97	-6.34
IDE nets (2)	0.620	1.020	1.76	1.37	2.49	2.54	3.47	2.05	1.52
Entrant – sortant (2-1)	-2.68	-4.33	-4.42	-4.04	-3.95	-3.34	-1.38	-4.2	-4.82

Source : élaboré par nous- mêmes d'après les rapports de banque d'Algérie, 2015, 2017, 2020 et 2023.

Le tableau présente les flux des investissements directs étrangers (IDE) et leur impact sur la balance des paiements de 2015 à 2023, mettant en lumière la différence négative entre les entrées et les sorties de capitaux sur toute la période d'analyse.

En effet, les IDE entrants sont enregistrés comme des crédits dans la balance des paiements. Ils augmentent les réserves en devises du pays, ce qui peut renforcer la stabilité économique et financer des importations ou des projets de développement. Ainsi, lorsqu'une entreprise étrangère investit en Algérie, les fonds injectés peuvent être utilisés pour construire des infrastructures, acquérir des équipements et recruter du personnel local. Cela peut contribuer à la croissance économique et créer des emplois.

Par ailleurs, les revenus expatriés, tels que les dividendes, les intérêts, et les profits transférés à l'étranger par les multinationales, sont enregistrés comme des débits dans la balance des paiements. Ces sorties de capitaux peuvent créer un déséquilibre en réduisant les réserves de devises et en aggravant le déficit de la balance des paiements. Ainsi, lorsque les entreprises étrangères rapatrient une part importante de leurs bénéfices, cela limite les gains économiques directs pour le pays hôte. Cette situation peut également entraîner une pression sur la monnaie locale et augmenter le déficit courant.

Quand les revenus expatriés dépassent les IDE entrants, cela peut créer un déséquilibre dans la balance des paiements. Ce déséquilibre se manifeste souvent par un déficit de la balance des revenus, ce qui peut affecter la stabilité économique du pays.

Pour ce qui est de l'Algérie, Il y a une tendance générale à la hausse des revenus négatifs, indiquant que les paiements effectués vers l'extérieur (dividendes, profits) augmentent chaque année. Ce phénomène s'est intensifié de -3,300 millions USD en 2015 à -7,500 millions USD en 2023. En outre, les revenus associés aux entreprises pétrolières montrent des variations importantes, avec des pics (comme en 2018) et des périodes de déclin. La tendance globale est aussi négative, mais plus volatile. Par ailleurs, les IDE nets montrent une tendance généralement croissante jusqu'en 2021 (atteignant 3,470 millions USD) avant de diminuer en 2022 et 2023. Cela reflète des variations dans les flux entrants et sortants d'IDE. Enfin, la différence entre les IDE nets et les revenus des facteurs est négative chaque année, ce qui signifie que les sorties de capitaux (revenus expatriés) surpassent les flux nets d'IDE entrants.

1.3. Contribution des IDE à la création d'emplois

Pour analyser l'impact des IDE sur la création d'emplois, il est essentiel de reconnaître que les investissements de création (greenfield investments), bien que rares et souvent concentrés dans des secteurs limités (banques, téléphonie, agroalimentaire), sont indubitablement plus générateurs d'emplois que les formes d'implantation sous forme de rachat ou de prise de participation (brownfield investments).

En Algérie, malgré les récents progrès, le taux de chômage reste relativement élevé, touchant une part croissante de la population active. Bien que les entreprises étrangères aient généré un certain nombre d'emplois en Algérie, la faiblesse des flux d'IDE entrants rend cet impact peu significatif et en deçà des attentes (voir le tableau ci-contre).

Tableau N° 08 : les emplois créés dans le cadre des IDE entre 2002-2012(en nombre et en %)

Projet d'investissement	Nombre de projet	%	Montant en DA	%	Nombre d'emplois	%
Investissements national	67280	99.22	50335015	74.83	866563	92.11
Partenariats	245	0.36	843135	12.53	27717	2.95
IDE	283	0.42	850613	12.64	46552	4.95
Total IDE	528	0.78	1693748	25.17	74269	7.89
Total investissements	67808	100	6728763	100	940832	100

La source : élaborée par nous-mêmes d'après les rapports de banque d'Algérie et (APIP)

Comme il ressort du tableau 08, sur un total de 67 808 projets d'investissements réalisés durant la période étudiée, l'IDE ne représente que 528 projets, soit 0,78 %, et n'a contribué qu'à la création de 7,89 % des emplois. Cela illustre la faible contribution des IDE à la création d'emplois en Algérie. En excluant les partenariats, le nombre net d'emplois créés par les IDE n'aurait pas dépassé 46 552, soit 4,95 % du total des emplois créés. La contribution des IDE à l'emploi est bien inférieure à celle des investissements nationaux, qui s'élève à 92,11 %.

Pourtant, le développement observé dans le secteur de la téléphonie depuis 2000 mérite d'être souligné. Les réformes engagées dans le secteur de la poste et des

télécommunications ont conduit à des investissements significatifs, notamment en 2007 (5 milliards de dollars), et à la création de plus de 16 000 emplois directs et 100 000 emplois indirects par les nouveaux opérateurs (AT, OTA et WTA). À elle seule, Orascom, selon l'ANDI, a créé plus de 89 480 emplois entre 2002 et 2009, soit 8,95 % du total des emplois créés par les IDE durant cette période.

Dans le secteur pneumatique, le groupe Michelin, avec un investissement de 20 millions d'euros en 2002, a créé plus de 230 emplois (et 500 emplois à moyen terme), tout en développant un réseau commercial en pleine expansion comprenant 400 vendeurs présents dans toutes les grandes villes⁴⁸. De plus, sur les 31 projets inscrits au premier semestre 2013, contre 17 en 2012, 7 385 emplois ont été créés. En 2014, 350 emplois ont été créés dans l'industrie automobile (Renault-SNVI). Au total, entre 2003 et 2013, 100 000 emplois ont été créés en Algérie grâce aux IDE.⁴⁹

Ainsi, l'évaluation des effets des IDE en Algérie montre un impact très limité en termes de création d'emplois. La principale raison est liée au type de secteurs dans lesquels les capitaux étrangers ont été investis, principalement dans les hydrocarbures et les mines qui sont peu créateurs d'emplois.

Depuis le début des activités de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement le 1er novembre 2022 jusqu'à la fin du mois de mai dernier, 7482 projets d'investissement ont été enregistrés, pour un montant total déclaré de 3436 milliards de dinars, avec un engagement de création de plus de 180.000 emplois permanents.⁵⁰

2. Effets indirects des IDE sur la croissance économique

2.1. IDE, transfert de technologies et de savoir-faire

Comme nous l'avons déjà évoqué, les IDE sont susceptibles de générer des bénéfices importants pour les pays d'accueil (PA) grâce à un ensemble d'externalités, notamment l'introduction de nouveaux procédés de fabrication, de nouvelles méthodes de gestion et de techniques de travail par le biais de la formation de la main-d'œuvre, de la concurrence et des divers liens entre donneurs d'ordre, fournisseurs et clients. Cependant, pour maximiser ces

⁴⁸ CNUCED, 2004, op.cit, P22.

⁴⁹ Selon le DG de l'ANDI, au cours d'une conférence animé par le délégué de l'Anima, cité dans le journal le Maghreb de 21/11/2013

⁵⁰ Journal el khabar le 23 juin 2024

avantages, le pays d'accueil doit réunir certaines conditions afin d'éviter la formation d'enclaves entre entreprises et filiales, ainsi que les fuites technologiques qui en découlent.

En ce qui concerne le transfert technologique, il est difficile de mesurer précisément l'impact des investissements dans un domaine aussi qualitatif. Néanmoins, l'augmentation des investissements dans des secteurs hautement technologiques, comme l'électronique ou les télécommunications, semble avoir un impact positif, notamment en facilitant la signature d'accords de transfert de technologies entre les entreprises algériennes (notamment privées) et les multinationales (FMN). Toutefois, dans ce contexte, l'amélioration de la législation relative à la propriété intellectuelle reste essentielle pour convaincre les entreprises étrangères de conclure ce type de contrats.

Il est également évident que de grands groupes industriels privés nationaux, ainsi que des PME, sont devenus des sous-traitants de grandes FMN présentes sur le territoire national. Cela leur a permis d'apprendre à gérer les contraintes liées aux délais et aux coûts, tout en assurant une formation continue des employés, une amélioration des techniques de gestion et des méthodes de travail, ainsi qu'une meilleure organisation des systèmes productifs. Il est donc pertinent d'examiner quelques exemples concrets, en mettant l'accent sur les actions entreprises et les externalités qui en découlent :

- ***Schneider Electric (SE) et la formation*** : conscient du potentiel du marché algérien, Schneider Electric a créé en 2001 une filiale industrielle et commerciale, Schneider Electric Algérie. Pour renforcer sa position sur le marché algérien, le groupe a négocié une joint-venture (JV) avec l'entreprise nationale des appareils de mesure et de contrôle (ENAMC). Dans le cadre du transfert de savoir-faire et de l'amélioration des compétences, une école a été créée en octobre 2002, offrant des formations dans différents domaines.⁵¹
- ***BNP El Djazair dans le secteur bancaire*** : en 2005, le groupe a mis en place un centre de développement des compétences. La forte croissance du réseau d'agences (10 à la fin de 2005 et 10 nouvelles en 2006), ainsi que l'effort de recrutement qui y est associé, ont motivé la création de ce centre pour améliorer la qualité des ressources humaines et offrir un meilleur service aux clients. BNP El Djazair est ainsi

⁵¹ BOUZAR.C, « le transfert d'une technologie adaptée maîtrisable appuyée sur les IDE comme canal de Transmission : cas Algérie » colloque international à Hammamet Tunisie, 06/ 2012, P11.

devenu le premier investisseur étranger à établir une institution de formation dans le secteur bancaire en Algérie.⁵²

- **Henkel-ENAD-Algérie** : partenariat public-privé, créée en 2004 sous forme de Joint-venture entre l'Allemand Henkel et ENAD, cette entreprise est ensuite devenue « Henkel- Algérie ». En matière de transfert de technologies, un programme de mise à niveau a été mis en place, permettant une amélioration significative des produits grâce au renouvellement des équipements existants. En outre, des programmes de formation ont été dispensés, tant au sein de la maison mère qu'à travers des cabinets de formation, contribuant ainsi à des transferts de compétences significatifs.⁵³

D'autres exemples de transferts de technologies et de savoir- faire peuvent être cités, bien que nous ne puissions les examiner de manière exhaustive. Parmi eux, on trouve les secteurs de l'électronique (avec des entreprises comme LG Electronics, Philips, Samsung), l'agroalimentaire (citons à titre d'exemple Nestlé, Danone et Unilever), ou encore le contrat de gestion du service de l'eau et de l'assainissement de la ville d'Alger entre Suez Environnement et la Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger (SEAL).

Cependant, bien que ces transferts soient positifs, ils restent minimes et en deçà des attentes. Les IDE ne constituent pas une source majeure de financement des investissements, ni un véritable vecteur d'innovation et de technologies en Algérie. Comme en témoignent de nombreux exemples, les investisseurs étrangers sont souvent réticents à partager leurs connaissances et leur savoir- faire technologique et scientifique, particulièrement dans le secteur pétrolier, où les conditions d'investissement sont souvent spécifiques et favorables à ces entreprises.

Un exemple illustratif est celui de la compagnie allemande Ericsson, présente en Algérie depuis 1970. Ericsson a équipé le pays en centraux téléphoniques de type Axe jusqu'à la fin des années 1980, et a continué à équiper le réseau national à partir de l'usine de Tlemcen via sa filiale Sitel, créée en 1988. Ericsson détenait 35 % de cette société, à travers laquelle 95 % des équipements de réseaux étaient fournis et installés. Cependant, avec la mondialisation et le progrès des technologies de l'information et de la communication (notamment l'essor des téléphones portables), lorsque l'opportunité de moderniser les pratiques et services de Sitel s'est présentée, Ericsson a laissé sa filiale avec ses anciens

⁵² BENACHENHOU.A, « les nouveaux investisseurs », 2006, Alpha Design, P207.

⁵³ CNUCED(2004), op.cit, P21.

standards Axe. Des exemples similaires peuvent être observés avec d'autres entreprises, telles qu'Arcelor-Ispat ou Sonatrach, où les transferts de technologies et de savoir-faire sont restés limités, privant ainsi les entreprises nationales de bénéficier pleinement des opportunités offertes par les IDE.⁵⁴

2.2. Contribution des IDE à la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) : comparaison avec les autres pays du Maghreb

La **Formation Brute de Capital Fixe (FBCF)** est une mesure économique utilisée pour évaluer les investissements dans le capital fixe d'un pays ou d'une entreprise. Le capital fixe comprend les biens durables tels que les machines, les équipements, les bâtiments et les infrastructures, qui sont utilisés pour produire des biens et des services sur une période prolongée. Elle peut donc servir de mesure indirecte pour évaluer l'impact des IDE sur la croissance économique.

Avant le début du nouveau millénaire, la contribution des IDE entrants à la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) en Algérie est restée modeste et très faible en comparaison aux autres pays du Maghreb, tout au long de la période 1991-1997. Ce taux était en moyenne de 0,5 % en Algérie, contre 6,3 % au Maroc, 10,3 % en Tunisie, et atteignait un niveau élevé de 83 % en Égypte. Cependant, à partir de 2001, ce taux a commencé à augmenter de manière significative, en parallèle au lancement du Programme de Réformes du Cadre Économique (PRCE) en 2001, où un accent particulier a été mis sur la nécessité de favoriser le développement des IDE. (Voir tableau 14)

⁵⁴BENACHENHOU.A, « pour une meilleure croissance », 2008, éd. Alpha Design, p86.

Tableau 09 : Contribution de l'IDE au FBCF en Algérie, Maroc et Tunisie

Année	Algérie	Maroc	Tunisie
1991/1996	0,5	6,3	10,3
1997	2,4	17,2	7,8
1998	4	5,3	13,6
1999	4,3	16,5	7
2000	3,8	5,3	15,2
2001	8,6	37,2	9,3
2002	8,1	4,8	15
2003	4	22,5	10
2004	4,5	7,5	9,9
2005	4,5	22,5	12,6
2010	3,9	15	13,9
2011	4,1	9	7,3
2012	2,2	9,8	16,4
2013	2,5	10,5	11,7
2014	2,1	10,9	11,3
2016	2,37	10	10,9
2017	1,78	11,5	11,8
2018	2,08	10,9	14

La source : Guesmia, op.cit, p.170, BM (2018, 2019), Fourati, 2020, p.6

Comme il ressort du tableau 09, sur toute la période d'étude (1991-2018), les IDE n'ont pas encore constitué une source majeure de financement des investissements publics en Algérie, ne participant qu'à hauteur de moins de 5 % à l'investissement total, contrairement à la situation observée dans d'autres pays du Maghreb.

2.3. La contribution des IDE à la préservation de l'environnement

Après l'indépendance, l'Algérie a adopté un modèle de développement principalement axé sur l'exploitation des ressources énergétiques et minières. Ce modèle a prolongé certains aspects du modèle colonial, entraînant un gaspillage des ressources, une urbanisation croissante, une surexploitation des zones côtières et diverses formes de pollution. Ces pratiques ont conduit à des préoccupations écologiques et environnementales. L'arrivée des firmes multinationales (FMN), qui se conforment aux normes internationales et souhaitent préserver leur réputation mondiale, a conduit l'Algérie à ratifier de nombreuses conventions sur la préservation de l'environnement. Certaines FMN, comme British Petroleum (BP) et Djezzy, ont entrepris des actions de développement durable en mettant à contribution leurs

ressources et compétences pour le bénéfice de la population et la protection de l'environnement.⁵⁵

Par exemple, la SONATRACH a collaboré avec BP pour un projet de 100 millions de dollars visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'un million de tonnes. De plus, des projets visant à réduire le torchage du gaz associé à la production pétrolière à moins de 7 % (220 millions de dollars depuis 2007) ont été réalisés. En outre, bien que les entreprises pétrolières soient principalement situées dans le sud du pays, où les besoins des populations locales sont importants, un programme social a été mis en place conjointement entre le ministère des Énergies et des Mines et les compagnies étrangères. Ce programme couvre divers domaines, tels que l'aménagement d'infrastructures pour les communautés, l'éducation, et la culture. Des initiatives comme la création de bibliothèques multimédia, l'équipement des écoles en réseau Internet, et les aides en cas d'inondations (par exemple, celles de 2001) illustrent ces investissements sociaux en Algérie.

2.4. Impact des IDE sur la compétition et transparence

D'autres effets significatifs des IDE entrants en Algérie méritent également d'être mentionnés. Parmi ceux-ci, on trouve l'impact sur le fonctionnement des marchés, notamment en termes de disponibilité, de qualité et de prix des produits et services. Par exemple, dans le secteur de la téléphonie mobile, le marché du ciment et le secteur bancaire, les IDE ont stimulé la concurrence, ce qui a entraîné une amélioration des conditions pour les consommateurs, telles que la baisse des prix et une meilleure qualité des produits et services.

En outre, les IDE contribuent au renforcement de la transparence. Le développement du marché hypothécaire pour le financement des entreprises et la présence en Algérie de sociétés appartenant à des groupes internationaux, dont les comptes sont surveillés internationalement, favorisent une meilleure gouvernance des entreprises. De plus, la présence de banques étrangères et de cabinets d'audit et de conseil en Algérie constitue un facteur important pour accroître la transparence dans le secteur financier.⁵⁶

⁵⁵ BENACHE NHOU.A « les entrepreneurs algériens », éd. Alpha Design, 2007, P18.

⁵⁶ BENACHENHOU.A, 2006, idem. P. 208.

Conclusion

Les données montrent que l'apport des IDE en Algérie reste quantitativement faible et qualitativement limité, avec une contribution marginale à la croissance des nouveaux secteurs productifs. La structure sectorielle des IDE entrants révèle une dépendance excessive aux hydrocarbures, ce qui freine la diversification et réduit le potentiel de dynamisation de l'économie.

Malgré les efforts pour améliorer l'attractivité des investissements et stimuler la diversification économique, les retombées des IDE se manifestent principalement dans le secteur des hydrocarbures, avec des effets d'entraînement limités sur la croissance globale du pays. Bien que des progrès modestes aient été réalisés en termes de transfert de technologies et de création d'emplois, ces bénéfices sont souvent disproportionnés par rapport aux volumes d'investissements reçus.

Conclusion générale

Conclusion générale

Conclusion générale

Le présent mémoire a examiné les investissements directs étrangers en Algérie à travers trois chapitres distincts. Le premier chapitre a permis d'étudier théoriquement les IDE, leur forme et leur rôle dans l'économie globale. Le deuxième s'est focalisé sur l'attractivité des IDE en Algérie, en mettant en lumière le contexte économique et les mesures incitatives mises en place. Enfin, le troisième a examiné l'évolution et l'impact des IDE sur la croissance économique du pays.

Les hypothèses formulées en introduction générale ont été largement confirmées par l'analyse des données. En effet, l'analyse des réformes économiques algériennes et des politiques d'incitation a révélé que ces mesures, bien qu'importantes, restent insuffisantes pour attirer un volume significatif d'IDE. Cette insuffisance limite l'impact potentiel des IDE sur la croissance économique, validant ainsi la première hypothèse.

La concentration des IDE dans des secteurs spécifiques, principalement les hydrocarbures, entraîne des disparités notables dans leur contribution à la croissance économique. Cette concentration crée des déséquilibres sectoriels qui freinent la diversification économique et réduisent les effets positifs globaux des IDE, corroborant ainsi la deuxième hypothèse.

Enfin, bien que les IDE aient contribué dans une certaine mesure à améliorer les infrastructures et les conditions de marché en Algérie, leur impact sur la croissance économique est resté limité par des facteurs institutionnels et structurels locaux. Cette constatation soutient la troisième hypothèse, révélant que les bénéfices des IDE sont souvent entravés par des obstacles internes qui nécessitent une attention particulière.

Bien que nous ne soyons pas des analystes ou conseillers spécialisés aptes à formuler des recommandations pour l'État algérien, nous nous permettons, en toute modestie, de proposer ces quelques recommandations pour maximiser les bénéfices des IDE et garantir une contribution véritablement significative au développement économique durable de l'Algérie, en nous basant sur les observations et analyses réalisées au cours de ce travail :

- Renforcer les politiques d'incitation : bien que des efforts aient été faits pour améliorer l'attractivité des IDE, il est important de renforcer ces politiques. Des incitations plus ciblées et adaptées aux besoins des investisseurs étrangers

Conclusion générale

peuvent aider à surmonter les obstacles perçus et attirer un volume plus important d'IDE.

- Promouvoir une diversification sectorielle : l'Algérie doit encourager les investissements dans des secteurs autres que les hydrocarbures, tels que l'industrie manufacturière, les technologies, et les services. Cette diversification contribuera à créer davantage de valeur économique locale et à réduire la dépendance excessive vis-à-vis des ressources naturelles.
- Améliorer les conditions de transfert de technologies : il est essentiel de créer un environnement propice au transfert de technologies et de compétences. Cela peut être accompli en assurant une meilleure protection des droits de propriété intellectuelle, et en favorisant des partenariats entre entreprises locales et étrangères.
- Équilibrer les flux de capitaux : mettre en place des mesures pour réguler les flux de capitaux entrants et sortants peut aider à maximiser les bénéfices économiques locaux. Cela inclut des politiques qui encouragent le réinvestissement des bénéfices générés par les IDE dans l'économie locale.

En effet, les recommandations pour améliorer l'efficacité des politiques d'incitation aux IDE et maximiser les retombées positives pour l'économie nationale tout en minimisant les risques associés sont abondamment documentées dans de nombreux travaux antérieurs. On les retrouve également largement discutées dans les journaux et les émissions audiovisuelles par des spécialistes et conseillers expérimentés. Les ajustements nécessaires sont donc clairs et bien établis. Cependant, la véritable question demeure celle de la volonté politique. Bien que les politiques et programmes de développement en matière de diversification économique soient souvent ambitieux et bien conçus, les résultats concrets sont encore mitigés. Cela révèle que, malgré la clarté des mesures à adopter, le succès dépend avant tout de l'engagement déterminé des décideurs à transformer les intentions en réalités tangibles.

Référence bibliographique

La bibliographique

• Ouvrages

- Abdellatif Benachenhou : « l'Algérie aujourd'hui un pays qui gagne » alpha design.2001.
- BENACHENHOU.A, « les nouveaux investisseurs », 2006, Alpha Design.
- BENACHENHOU.A « les entrepreneurs algériens », éd. Alpha Design, 2007.
- Fatima BOUALAM. « Les Institutions et Attractivité des IDE», op cit. p15,2008
- BENACHENHOU.A, « pour une meilleur croissance », 2008, éd. Alpha Design.
- BOUZIDI. A, « 50 ans de politique économique », Symposium FCE des 14 et 15 mars 2012,
- BOUZAR.C, « le transfert d'une technologie adaptée maitrisable appuyée sur les IDE comme canal de Transmission : cas Algérie » colloque international à Hammamet Tunisie, 06/ 2012.
- Lucile Provost, Comment a-t-on pu en arriver là ?, Esprit, janvier 1995.
- Guillaume Shier et Olivier Meir, « Les entreprises multinationales », Dunod, 2005.
- G-M. Gaëlle, « Economie Internationale », édition LEXTENSO, Paris, 2009.
- MEBTOUL. A, « investissements étrangers, la nécessité d'assouplir la règle 49/51% », Algérie news de 08 juin 2023.
- Aïssaoui, Ali. *Algeria: The Political Economy of Oil and Gas*. Oxford Institute for Energy Studies, 2001.
- LAMIRI.A, « la décennie de la dernière chance : émergence ou déchéance de L'économie », éd, Chihab, 2013.
- RACHID.S, « IDE et résilience financière : cas des Pays Med », Laboratoire PS2D, Tunisie, 2007.

• Revus

- ALAYA M, Politique d'attractivité des IDE et dynamique de croissance et de convergence dans les Pays du Sud Est de la Méditerranée. Cahier du GRETHA n° 2007 – 06, Juin 2007
- ALHA,L « Investissements étrangers au Maghreb », Égypte/Monde arabe, Première série, 9/1992, mis en Ligne le 07 juillet 2008, consulté le 09 juillet 2024. URL : <http://ema.revues.org/1216>.
- MEDACI Narimen (2014), Evaluation de l'Efficacité de la Politique Monétaire pour la Maitrise de l'Inflation ; Cas de l'Algérie (1990 – 2013), 2nd International Conference on Business, Economics, Marketing & Management Research (BEM n° 14), Vol.5. p. 45.
- BENSAPTA Kamel Malik & SEMEDO Gervasio (2014), Market Volatility Transmission and Central- Banking : Whathappenedduring the subprimecrisis ?, International Economic Journal, Vol.28, n°4..4.

- Kamel Malik & SEMEDO Gervasio (2014), Market Volatility Transmission and Central-Banking : What happened during the subprime crisis ?, International Economic Journal, Vol.28, n°4..4.
- BENSALTA Kamel Malik & SEMEDO Gervasio (2014), Market Volatility Transmission and Central- Banking: What happened during the subprime crisis?, International Economic Journal, Vol.28, n°4.
- Vernon, R. (1966). International investment and international trade in the product cycle. Quarterly Journal of Economics, 80(2), 190-207.
- Ahmed Bouyacoub, « L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel », Printemps, 1977, p.77-85

- **Mémoires et thèses**

- Hind Ouguenoune, « La politique de promotion et d'attraction de l'investissement en Algérie », Thèse de Doctorat, université Paris 3 -Sorbonne nouvelle, 2015.
- KACI CHAOUCH Titem, « les facteurs d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie : aperçu comparatif aux autres pays de Maghreb », mémoire pour obtenir le magister en sciences économiques, option : monnaie, finance, banque, université de Tizi-Ouzou, 2012.
- MESSAOUDENE (S) et MESSALTI (G) « les facteurs d'attractivité des IDE en Algérie » mémoire fin d'étude, Département commerce, option Finance et commerce international, université ABDARAHMANE MIRA Béjaïa, 2015.
- TALAHITE. F, « réformes et transformations économiques en Algérie », rapport en vue d'obtention du Diplôme habilitation à diriger des recherches, université Paris 13-Nord, 2010.
- Youcef Tezzir, le cadre juridique de la liberté d'investissement dans la législation Algérienne, mémoire de magistère, université d'Alger, faculté de droit, 2010-2011.

- **Rapports et documents statistiques**

- ONS, « activité, emploi et chômage », N°653, fin 2013.
- CNUCED, examen de la politique de l'investissement –Algérie, 2004.
- Guide investir en Algérie, édition 2014.
- KPMG : Guide d'investir en Algérie :Edition 2011.In : <http://www.fce.dz>
- Banque Mondiale, «Rapport sur le développement mondial 2005 : un meilleur climat d'investissement pour tout le monde ».
- le DG de l'ANDI, au cours d'une conférence animé par le délégué de l'Anima, cité dans le journal le Maghreb de 21/11/2013
- Banque d'Algérie (2002 à 2013), Rapports Evolution Economique et Monétaire en Algérie.
- Le ministre de l'industrie et des mines sur la chaîne de radio internationale (26/02/2015).
- La stratégie horizontale ou de marché Climat des affaires et attractivité des IDE en Algérie Par Le Chiffre. D Affaires On Avr 6, 2021

- Rapport de Femise sur le partenariat Euro-med, « vers une nouvelle dynamique pour le maintien des économiques et sociaux », AFD, 2014.
- Les formes et les stratégies des IDE « Climat des affaires et attractivité des IDE en Algérie ». Par Le Chiffre. D Affaires On Avr 5, 2021
- CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) : "Investissement Direct Étranger dans le Monde 2022
- Louis Martinez, « Algérie : les nouveaux défis », colloque international à Alger sur « Le terrorisme international : le précédent algérien », 26-28 octobre 2002

-
- **Lois, textes et réglementations**

- Code des investissements. Ordonnance n°01-03 du 20 août 2001 relative au développement de L'investissement.
- Journal Officiel de la République Algérienne. (2010). Rabie El Aouel. Journal Officiel de la République Algérienne, n° 12.
- Le quotidien El Watan de 7 mars 2015.
- L'article 4 de l'ordonnance n° 01-03 relative au développement de l'investissement.
- L'article 4 bis de L'ordonnance n° 01-03 du 20 aout 2001 relative au développement de l'investissement
- Le régime des investissements étrangers en Algérie .journal du droit international.1993

- **Site web**

- <https://www.eurofiscalis.com/lexiques/modele-de-dunning>
- <http://www.lematindz.net/>
- pf.alg.tun@mincommerce.gov.dz
- www.boudiaf-avocats.com
- https://www.badea.org/documents_fr.htm
- pf.alg.tun@mincommerce.gov.dz
-

- Liste des tableaux

- **Tableau N° 01** : Choix des modalités d'implantation selon la théorie éclectique13
- **Tableau N° 02** : flux d'IDE entrants en Algérie (en milliards de Dollars) entre (1995/2002.....57
- **Tableau N° 03** : flux d'IDE entrants en Algérie 2002/201458
- **Tableau N° 04** : les Flux d'IDE en Algérie (2015-2022)59
- **Tableau N° 05** : Répartition des projets d'investissements étrangers déclarés par secteurs sur la période 2002-201761
- **Tableau N° 06** : comparaison de flux et entrées nettes d'IDE en PIB(en %)65
- **Tableau N° 07** : Flux d'IDE et leur impact sur la balance des paiements.....67
- **Tableau N° 08** : les emplois créés dans le cadre des IDE entre 2002-2012(en nombre et en %).....68
- **Tableau N° 09** : Contribution de l'IDE au FBCF en Algérie, Maroc et Tunisie.....73

- Liste des figures

- **graphique N° 01** : Évolution du prix du pétrole sur la période 2000-2014.....24
- **graphique N° 02** : prix du pétrole sur la période 2010-202325
- **graphique N° 03** : balance commerciale 2015-202226
- **graphique N° 04** : réserves de change 2015-2022.....26
- **Figure N° 05** : Les pays émetteurs d'IDE en Algérie de 2000 à 2018.....63

Table des matières

Table des matières

Table des matières

Introduction générale.....	1
Chapitre 01 : Généralités sur les IDE.....	
Introduction	5
Section 01 : Les IDE, Définitions et Concepts Théoriques	5
1. Les différentes définitions données aux IDE.....	5
2. Les forme des IDE.....	6
3. Structure des IDE.....	8
4. Les avantages des IDE.....	9
Section 02 : Fondements Théoriques des IDE.....	10
1. Théorie de l'imperfection du marché	10
2. Théorie de l'optimisation du cycle de vie des produits.....	11
3. Théorie éclectique de Dunning.....	12
Section 03 : déterminants des investissements directs étrangers.....	14
1. La stabilité politique	14
2. La stabilité économique	14
3. La politique de concurrence	15
4. Environnement juridique favorable aux IDE	15
5. Autres déterminants de l'IDE	15
Conclusion.....	19
Chapitre 02 : L'attractivité des IDE en Algérie : contexte économique et mesure incitatives	
Introduction	21
Section 01 : Contexte économique de l'Algérie depuis l'indépendance a nos jours.....	21
1. Nationalisation et économie planifiée (1962-1978)	22

2. Crise et restructuration (1979-1987).....	22
3. Crise économique et ajustement (1988-1993).....	22
4. Transition à l'économie de marché en 1994.....	23
5. Réformes et diversification (1999-2014).....	24
6. Crises récentes et nouvelles orientations (2014-2024).....	25
Section 02 : Mesures incitatives pour l'attraction des investissements étrangers en Algérie	27
1. Libéralisation du commerce extérieur : un catalyseur pour les investissements étrangers	27
2. Réformes Réglementaires et institutionnelles, et mesures de promotion des investissements étrangers en Algérie	31
Conclusion	41
Chapitre 03 : Evolution et impact des IDE sur la croissance économique en Algérie	
Introduction	56
Section 01 : Analyse de l'évolution des IDE en Algérie : tendances, secteurs et origines.....	56
1. Tendances et flux d'IDE en Algérie	56
2. Les IDE par secteurs d'activité.....	60
3. Les pays émetteurs	63
Section 02 : Impact des IDE sur la croissance économique.....	64
1. Évaluation des effets directs des IDE sur les croissances économiques	65
2. Effets indirects des IDE sur la croissance économique.....	69
Conclusion	75
Conclusion générale	82
La bibliographique.....	2
Table des matières	1

Résumé

Notre étude examine l'impact des investissements directs à l'étranger (IDE) sur la croissance économique de l'Algérie. Les IDE jouent un rôle crucial dans le développement économique en fournissant des capitaux, en favorisant l'innovation, et en créant des emplois. En Algérie, les IDE ont particulièrement stimulé le secteur des hydrocarbures, qui reste le principal attracteur d'investissements étrangers. Les réformes institutionnelles et les dispositifs mis en place, tels que ceux gérés par l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI) et le Conseil National de l'Investissement (CNI), ainsi que les accords régionaux comme ceux de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), ont amélioré le climat d'investissement. L'analyse des hypothèses de cette recherche révèle que les IDE ont effectivement contribué à la croissance économique, que le secteur des hydrocarbures est le principal domaine d'attraction des IDE, et que les réformes et accords régionaux ont renforcé l'attractivité de l'Algérie pour les investissements étrangers.

Mots clés : Les IDE, la croissance économique, le secteur hydrocarbure, Les réformes institutionnelles

Summary

Our study examines the impact of Foreign Direct Investments (FDI) on Algeria's economic growth. FDIs play a crucial role in economic development by providing capital, fostering innovation, and creating jobs. In Algeria, FDIs have particularly boosted the hydrocarbons sector, which remains the primary attraction for foreign investments. Institutional reforms and initiatives, such as those managed by the National Agency for Investment Development (ANDI) and the National Investment Council (CNI), as well as regional agreements like those within the African Continental Free Trade Area (AfCFTA), have improved the investment climate. The analysis of our hypotheses reveals that FDIs have indeed contributed to economic growth, that the hydrocarbons sector is the main area attracting FDIs, and that reforms and regional agreements have enhanced Algeria's attractiveness for foreign investments.

Keywords: FDI, economic growth, hydrocarbons sector, institutional reforms.